

La guerre ne sera pas de longue durée

IL EST ASSEZ PROBABLE QUE TRIPOLI NE SERA PAS BOMBARDE.

La paix se ferait au prix d'une compensation en argent pour la Turquie.

A l'heure qu'il est, la guerre turco-italienne promet d'être l'une des plus courtes et des moins sanglantes de l'histoire. Jusqu'à présent la caractéristique de la guerre a été l'absence de combat et si l'Allemagne intervient pour offrir sa médiation, la guerre se terminera avant qu'il soit livré une seule bataille.

L'Italie n'acceptera aucune médiation avant d'avoir terminé l'occupation de la côte Tripolitaine. Après cela, les négociations seront probablement, si la Turquie accepte une indemnité pécuniaire, pour permettre à l'Italie de s'établir en Tripolie, comme la Grande-Bretagne l'a fait pour l'Egypte.

Les nouvelles continuent à se contredire. Evidemment Tripoli n'a pas été bombardé et ne le sera probablement pas, si les Turcs ne s'opposent pas au débarquement.

Les opérations se bornent au blocus et à la prise de quelques petits vaisseaux, des deux côtés.

LA VEILLE DE L'OCCUPATION

Rome, 2. — Une longue dépêche spéciale de Tripoli décrit d'une manière pittoresque l'apparence de la ville, la veille de l'occupation par l'Italie.

"La population indigne prend les choses avec une indifférence stoïque, quoique la population étrangère soit partie en grand nombre et que la plus grande partie des édifices industriels soit fermée à cause du danger sérieux de bombardement. La dépêche ajoute :

"Le paysage est serein. On peut voir un groupe de gros Turcs, marchant sur les remparts à demi cachés par l'ombre des gros palmiers. Ils ont hissé un drapeau rouge qui flotte avec un vaillant air de défiance sur les fortifications rouges. Près du drapeau se trouve une sentinelle, tandis que derrière les parapets on aperçoit un groupe de soldats observant les environs du haut du château. Ils ne paraissent ni anxieux, ni inquiets. Ils ont l'air profondément indifférent. Pour eux cette journée ne diffère en rien des autres jours.

Au-dessus, dans les casernes, les officiers et les gendarmes restent oisifs dans les portes observant avec cette insouciance orientale le passage des petits groupes de marchands étrangers, les bras remplis de colles. Des femmes, leurs enfants dans les bras suivent les hommes. Des patrouilles de soldats passent gravement le long des rues désertes. Les boutiques sont fermées et les fenêtres barricadées. Des centaines de maisons ont été évacuées. Les habitants sont pris de terreur. Toutes les terrasses sont vides excepté celle du consulat italien, qui est occupée par les correspondants. Au-dessus de l'hôpital, sous la direction de religieuses espagnoles flotte un drapeau de la Croix Rouge. Un moine distingué par sa longue barbe flottante est monté au sommet du clocher du monastère catholique et y a hissé le drapeau allemand.

Les quelques Italiens qui restent attendent impatiemment les premiers coups de canon. Les batteries locales sont désertes. Sur la mer une nuée de bateaux effrayés sortent du port.

Ce soir, les cafés du quartier arabe ont été réouverts et les prêtres paraissant sur leurs étroits balcons minuscules ont appelé le peuple à la prière. Des groupes d'Arabes réunis à différents points lisaient des avis écrits en turc qui disaient :

"Le gouvernement italien a fait une demande injuste à la Turquie, lui demandant de lui livrer la Tripolie. Le cabinet turc de concert avec le parlement se prépare à faire une réponse définitive à l'Italie. Il demande en sa même temps à la population de rester tranquille et de respecter les Italiens."

C'est le message qui a été reçu de Constantinople par les autorités locales. On croyait que la journée d'aujourd'hui serait féconde en scènes de guerre, mais c'est le contraire qui est arrivé, et la nuit africaine impénétrable est descendue sur une ville parfaitement tranquille.

A MALTE.

Malte, 2. — 7 heures p.m. — On vient d'apprendre de Tripoli que les Turcs et les Arabes se sont retranchés derrière la ville. 60,000 Arabes, bien armés, occupent une position puissante, cinquante milles en arrière de la ville dans une contrée qui constitue une excellente forteresse. Une garde avancée est stationnée à 20 milles de Tripoli. La garnison turque a quitté les ports.

Londres, 2. — Le correspondant de Constantinople du Chronicle envoie la dépêche suivante :

"Le Sultan passe plusieurs heures en prières aux divers sanctuaires. Il accorde de fréquentes audiences à l'ambassadeur d'Allemagne. On m'assure que l'ambassadeur a proposé, de

sont prématurées. On dit que les puissances ont déjà déclaré qu'elles resteraient neutres.

On dit que la Grande-Bretagne et l'Allemagne sondent le gouvernement turc quant à une proposition de compensation, mais l'intervention des puissances sera impossible avant que l'occupation de Tripoli, par les Italiens ait été définitivement annoncée.

On ne sait s'il est vrai que toute la flotte turque est entrée dans les Dardanelles ; on croit que cette nouvelle a été envoyée pour tromper les Italiens ; l'idée des Turcs aurait été de les faire relâcher de leur résidence et de leur chasser aux vaisseaux turcs qui ne sont pas encore en sûreté.

On apprend que les torpilleurs Membro et Arpia sont venus en collision mais ont été peu endommagés. Ils ont été toutefois obligés de se retirer à Agoste pour y être réparés.

VAISSEAUX SAISIS.

Southampton, Ang., 2. — Les autorités douanières britanniques ont saisi quatre chaloupes de guerre de 25 tonnes chacune, armées de canons et construites pour la Turquie.

VAISSEAUX ITALIENS CAPTURES

Londres, 2. — Une dépêche de Constantinople dit que le vapeur italien Ernesto Ilardi a été capturé et son équipage fait prisonnier. On annonce que la barque turque Constantinos a été saisie.

LA SITUATION A TRIPOLI.

A bord d'un vaisseau italien devant Tripoli, 1er oct., 11 h. p.m. Tripoli n'a pas encore été bombardé. Le consul italien dit que le bombardement commencera trois jours après la notification de samedi.

Les correspondants sont soumis à une censure sévère et n'ont pas la permission de divulguer les noms des vaisseaux qui bloquent Tripoli, ni les mouvements militaires.

Il ne reste que deux moines et deux soldats de toute la colonie italienne de Tripoli.

Des soldats turcs gardent le consulat italien et les maisons d'affaires italiennes.

Le départ des Italiens a donné lieu à des manifestations hostiles de la part des indigènes.

UN TRANSPORT SOMBRE

Rome, 2. — Le transport turc Derna a frappé une torpille et a sombré dans le port de Tripoli.

L'ATTITUDE DE L'AUTRICHE

Londres, 2. — On dit que le comte Von Aehrenthal, ministre des Affaires Etrangères de l'Autriche a informé l'ambassadeur italien que toute action des Italiens sur la côte albanaise forcerait l'Autriche à envoyer des croiseurs en ces lieux.

A CONSTANTINOPLE

Constantinople, 2. — Le ministère de la guerre a ordonné la mobilisation de sept classes de réserves, et a prévu l'appel de neuf autres classes.

Le gouvernement a placé l'embargo sur toutes les marchandises privées, et cette mesure trouble le commerce.

Les Italiens n'ont pas débarqué à Prevesa.

Le ministre de la marine a résigné sur l'avis du Grand Vizir.

Fatale collision

Deux vaisseaux se frappent et l'équipage de l'un d'eux est noyé.

Londres, 2. — Le steamer anglais "Hatfield" est venu en collision avec le "Glasgow", et a sombré.

Tout l'équipage du "Hatfield", vingt hommes se sont noyés.

UN ECHOUEMENT

Vineyard Haven, Mass., 2. — Un terrible vent du nord est, a forcé, aujourd'hui, la golette "Anne Lord", à chercher refuge dans notre port, où elle s'est échouée. Le Lord était parti d'ici, hier. Au large de Bass River, ce matin, elle a perdu ses deux ancres et sa chaîne. Le vaisseau n'est pas endommagé.

UNE GOLETTE DESEMPAREE

City Island, N.-Y., 2. — La golette anglaise Nova de Perth Amboy, à destination de Bear River, N.E., partie d'ici, le 1er octobre vient d'arriver ici. L'équipage rapport qu'un large de Middle Ground à 4 heures. Ce matin, une terrible tempête a enlevé le vaisseau à la dérive. Les voiles ont été brisées. On fera des réparations ici.

LE COMMERCE DU CANADA

IL ATTEINT LA SOMME ENORME DE \$330,522,426 EN CINQ MOIS.

(Service du Canada.)

Ottawa, 2. — Dans les cinq premiers mois du présent exercice fiscal, le commerce du Canada a atteint l'énorme somme de \$330,522,426 soit une augmentation de \$34,705,645 sur la période correspondante de l'an dernier, dont \$22,629,971 dans les importations. Pendant le mois d'août seulement, le commerce s'est élevé à \$81,490,654 et de \$47,900,000 en septembre.

Sir Wilfrid Laurier chez Lord Grey

C'EST DEMAIN QUE LE CHEF DU PARTI LIBERAL REMETTRA AU GOUVERNEUR - GENERAL LA DIRECTION DU GOUVERNEMENT.

Bisbille dans le camp conservateur. — A un caucus on constitue la représentation de Québec dans le cabinet Borden.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Ottawa, 2. — Dans quelques heures le cabinet Laurier donnera sa démission et Lord Grey demandera à M. R. L. Borden, de prendre charge de l'administration fédérale. A six heures, aujourd'hui, Sir Wilfrid Laurier a eu une entrevue avec le Gouverneur Général, suivie d'une deuxième séance du cabinet qui a duré toute la soirée. Aucune déclaration n'a été faite, mais on croit que cette séance sera la dernière avant la démission du cabinet qui est attendu pour mercredi. C'est aussi le jour fixé pour connaître les noms de ceux qui feront partie de l'administration Borden.

Tout n'est pas rose chez les nouveaux ministériels, surtout en ce qui concerne la province de Québec. En dépit du ton de la presse bleue on dit, à Ottawa, qu'il y a bisbille au

sujet de la distribution des portefeuilles pour Québec et cette brillante question, doit être réglée, ce soir, à Montréal. A une réunion des chefs du parti. Cette décision aurait été prise à la suite d'une entrevue tenue cet après-midi entre M. Borden, Sir Wm Van Horne et M. Forget.

Au caucus tenu hier soir, il a été décidé, assure-t-on de constituer comme suit la représentation de Québec dans le cabinet Borden.

MINISTRE DU TRAVAIL. — M. MONK.

SECRETAIRE D'ETAT. — M. L. P. PELLETIER.

MINISTRE SANS PORTEFEUILLE. — M. FORGET.

MINISTRE DE LA JUSTICE. — M. DOHERTY.

MINISTRE DES DOUANES. — M. PERLEY.

Après le sinistre

PLUSIEURS BARRAGES SE BRISENT ENCORE DANS L'ETAT DE PENNSYLVANIE.

Austin, Penn., 2. — Après avoir pris des mesures énergiques pour empêcher les étrangers qui n'ont rien à faire ici de s'approcher du lieu du sinistre, samedi, on a commencé l'immense travail de déblaiement. On a commencé par débarrasser la voie ferrée du Buffalo et Susquehanna Railroad. Une centaine d'hommes sont à construire deux ponts pour

Nos compatriotes du Connecticut

ILS SE REUNIRONT EN CONVENTION LE 25 OCTOBRE, A STAFFORD SPRINGS, POUR DISCUTER LES GRANDES QUESTIONS QUI LES INTERESSENT. — UN BEAU PROGRAMME.

Stafford Spring, (Conn.), 2. — Fidèles à une coutume qui remonte à plus d'un quart de siècle, les Franco-américains du Connecticut se réuniront de nouveau cette année en congrès régional.

Notre coquette petite ville de Stafford Springs a été choisie comme devant être le siège de ces assemblées qui s'ouvrent le 25 octobre prochain.

Les délégués s'occuperont, comme de coutume d'ailleurs, des six sujets suivants qui intéressent au plus haut point notre élément :

1. La langue française.
2. Le clergé franco-américain.
3. Les écoles paroissiales.
4. Les sociétés de secours mutuels.
5. La naturalisation.
6. La presse franco-américaine.

C'est au mois de septembre 1885 qu'eut lieu à Wilimantic le premier congrès des Franco-américains du Connecticut.

A la deuxième convention, tenue en 1886 à Meriden, on adopta d'excellentes résolutions qui ont autant d'actualité aujourd'hui qu'elle en avaient alors.

Voici quelques-unes de ces résolutions :

1. Attendu que la langue française est pour le Canadien-français la

sauvegarde de sa nationalité et de sa religion, la convention recommande instamment l'usage exclusif de la langue française dans la famille et dans nos relations sociales entre compatriotes, partout où la chose est praticable, et l'établissement d'écoles françaises partout et aussitôt que la chose est possible.

"2. Attendu que l'éducation est absolument nécessaire à l'avancement de nos nationaux sur ce continent, la convention recommande en second lieu l'adoption dans chaque localité d'un système tendant à instruire notre jeunesse par les moyens d'écoles du jour et du soir.

"3. Attendu que la naturalisation est le principal remède à tous les maux dont nous nous plaignons, la convention recommande en troisième lieu la naturalisation en masse de nos compatriotes, et la fondation dans tous les centres canadiens, sans exception, de clubs de naturalisation.

"4. Attendu que la conservation de notre langue et de notre nationalité aux Etats-Unis, et l'union qui nous a rendus forts contre l'absorption étrangère, nous recommandons aux Canadiens de devenir membres de ces sociétés là où elles existent, et la formation de nouvelles sociétés partout où il n'y en a pas.

"5. Attendu que la presse franco-américaine est le meilleur moyen de propagande parmi nous l'idée canadienne, nous recommandons à chaque Canadien, et famille canadienne, la réception d'un journal ou de plusieurs journaux des Etats-Unis, et surtout de ne pas oublier d'en payer l'abonnement."

HERMINE

Quelque Notre Assortiment de

MOUTON DE PERSE---VISON---NEAR SEAL, Etc.

est très complet, Nous vous invitons à venir voir tout spécialement nos jolies toilettes d'Hermine, comprenant : Tours de Cou et Manchons qui sont d'un chic tout à fait recherché pour cette Saison.

NOTRE STOCK EST SURPRENANT || NOS PRIX SONT CONVENABLES
denc il vous sera facile de faire votre choix à toutes les bourses

McCOMBER & CUMMINGS
373 RUE SAINT-PAUL - MONTREAL

LOCOMOTIVES Chars à Bascule--Rails

Toutes grandeurs. — Prompte livraison. Neufs et de seconde main.

F. H. Hopkins & Co., Successeurs de feu JAS. COOPER
Téléphones Main 3420-3421 NOUVEAU BLOC DE LA BANQUE IMPERIALE.



Vous ne courez aucun risque lorsque vous achetez une paire de

GANTS PERRIN

dont le nom est synonyme de légèreté, de confort, de durée et constitue pour l'acheteur la meilleure des garanties.

Mort de l'amiral Schley

LE HEROS DE SANTIAGO MEURT SUBITEMENT A NEW-YORK.

New-York, 2. — Le vice-amiral Winfield Scott Schley, héros de la bataille de Santiago est tombé mort sur la 44e rue, ici, aujourd'hui.

L'amiral Schley naquit le 9 octobre 1839. Il a pris part à la campagne de 1884, fit partie d'une expédition dans les régions arctiques en 1884 pour rechercher le lieutenant Greely. Il fut à son tour honoré par la législature du Maryland.

L'amiral Schley s'est couvert de gloire le 29 mai 1898.

Les victimes de l'aviation

L'AVIATEUR CROMWELL DIXON S'EST TUE, HIER, A SPOKANE

Spokane, Wash., 2. — Cromwell Dixon, qui a traversé les montagnes Rocheuses en aéroplane, samedi dernier est tombé d'une hauteur de cent pieds, sur les terrains de l'exposition aujourd'hui. Il s'est tué.

Prise par un courant d'air contraire la machine de Dixon a tourné sur le côté et a plongé dans une tranchée de chemin de fer. En tombant Dixon a essayé de redresser sa machine et a crié aux spectateurs. "J'y suis, j'y suis".

Il a été ramassé inconscient, le crâne fracturé, la jambe droite brisée et le collier du cou disloqué. Il est mort une heure plus tard.

Nouvelles inondations

Punxsutawney, Penn., 2. — Les inondations dues aux pluies ont causé pour \$500,000 de dommages dans la vallée de Mahoning, il n'y a pas eu de pertes de vie.

Le barrage Clover, à trois milles d'ici, le barrage McClure, à six milles et le réservoir du Pittsburgh Buffalo and Rochester Railroad se sont brisés causant des dommages terribles.

Beaucoup de bestiaux ont été noyés.

Serait-ce le voleur ?

Prince Rupert, C. B., 2. — Un homme qui donne les noms d'Alexandre Johnson et de William Wheeler a été arrêté, ici, aujourd'hui, sous l'accusation d'avoir participé au pillage de la banque de New-Westminster. Il avait attiré l'attention de la police, en dépensant de grandes sommes d'argent dans les places d'amusement.

Il s'est d'abord vanté que cet argent était une partie des \$250,000 volés à la banque.

Il a dit ensuite que cet argent provenait de la vente d'un ranch dans le Montana.

La police a trouvé sur lui \$900 en billets de banque américains. Il a aussi dit qu'il a déposé \$10,000 en banque, en arrivant ici.

Le Ginger Ale Importé MARQUE TRAYDER

de BELFAST, IRLANDE
est le Meilleur
LAPORTE MARTIN & CIE., LIMITEE
Agents, Montréal.

Un Sursis à nos Abonnés Spéciaux de la Campagne

Voir notre avis en dernière page.

FEUILLETON
du "CANADA"

MARTYRE DE HONTE

PAR CHARLES SOLO.

(Suite) No 4

—M. Madieux a peut-être des idées très arrêtées sur certaines questions, mais, au demeurant, il n'est pas méchant homme et je suis sûr que, lorsqu'il verra sa nièce...
—Il ne la verra pas.
—Elle n'accompagne donc pas son mari?

—Germaine Madieux est morte.

Louise eut un geste d'étonnement.

—Pauvre femme! Pauvre Jean! Il doit être bien malheureux.

—Je puis vous assurer qu'il n'est plus le joli garçon que nous avons connu autrefois. Son dos est voûté, il porte la barbe longue et ses cheveux grisonnent. Zélie, la femme du charbon, l'a vu arriver; il marchait péniblement en s'aidant d'un bâton.

En passant devant l'église, il s'est assis sur les marches et malgré la tourmente, il y est resté, la tête entre les mains, comme s'il pleurait.

Au bout d'un temps, il s'est relevé et s'est dirigé droit vers la maison de son oncle. Madelon, la servante, qui l'a connu tout petit, en est tombée de son haut, mais n'a pu que l'engager à revenir, parce que le maître était absent. Jean semblait fort affecté de ce contre-temps. On l'a vu serrer dans ses bras Madelon, qui avait les yeux rouges, puis il s'est rendu à l'auberge du "Soleil qui Tourne", où il est monté directement dans sa chambre.

M. Madieux ignore donc le retour de son neveu?

—Les uns disent qu'il était prévenu, mais qu'il n'attendait pas de sitôt le retour du garçon; d'autres assurent qu'il s'est absenté aujourd'hui pour ne pas avoir l'air de céder tout de suite. Je sais par Madelon que ses sentiments ont changé et qu'il est disposé à pardonner. Le cadet, Paul, qui étudie à Nancy, plaide depuis longtemps la cause de son aîné.

A ce moment, on entendit japper le chien de garde; des pas traversèrent hâtivement la cour et un homme de grande taille parut dans l'encadrement de la porte.

C'était Michel Catalan le maître du "Moulin-Perdu".

Un sourire illumina les traits de Louise. En cet instant, elle oublia toutes ses inquiétudes. Elle se leva précipitamment et tendit le front. Michel y déposa un baiser, mais ce baiser lui donna une impression de froid qui la fit frissonner.

—Tu arrives bien tard! dit-elle.

—Les affaires m'ont retenu, à Paris, beaucoup plus longtemps que je ne le supposais. Et toi? Je t'avais recommandé de te coucher de bonne heure et tu t'obstines à veiller alors que tu as tant besoin de repos.

—Je ne puis fermer l'œil quand tu es dehors; j'ai peur, la nuit, dans cette grande maison.

—Qu'as-tu à craindre? Marie, la servante, et Claude, le valet, ne sont-ils pas là pour te défendre, en cas de danger.

—Je conviens avec toi que notre Marie est un garde de corps avec lequel il faudrait compter, mais une subite aggravation s'est produite dans l'état de sa vieille mère et je ne pouvais l'empêcher de courir à son chevet. Quant à Claude, ne lui as-tu pas donné, toi-même l'ordre de conduire la Noiraude au marché de Mézières. Il ne reviendra que demain et j'aurais été tout à fait seule si Barbe Gaudier n'avait eu la charitable pensée de me tenir compagnie.

Michel eut l'air d'apercevoir seulement la vieille.

—Bonne nuit, dit-il, d'un ton qui n'avait rien de très engageant.

Il se débarrassa de son pardessus, retira ses bottes et changea de veston.

Louise avait servi le souper; une tranche de jambon, du fromage, du pain et des fruits. Barbe restait tapie sous le manteau de la cheminée et son regard allait, sans cesse, de droite et de gauche, cherchant à lire une impression sur le front de Louise, une pensée dans les traits assombris du menuisier.

Celui-ci se mit à table et, comme la matrone ne faisait pas mine de s'en aller:

—Je vous remercie de votre visite, Barbe, mais il se fait tard et Pacôme doit s'impatience.

—Que cela ne vous inquiète pas. Pacôme n'est pas homme à me chercher noise pour une heure que j'aurai passée auprès de votre femme. Cette pauvre petite serait morte d'enfant si je n'avais été là. Je lui ai raconté des nouvelles qui vous intéresseront aussi. Savez-vous que Jean Madieux est revenu?

—Jean Madieux! Vous ne savez pas ce que vous dites, Barbe.

—Je vous assure que c'est la vérité. Tout le monde a vu l'ancien étudiant en médecine et on sait qu'il vient pour faire la paix avec le vieux.

(A suivre.)

La gare du Transcontinental

ELLE SERA CONSTRUITE AU MARCHE CHAMPLAIN, A QUEBEC, ET LES TRAVAUX SONT POUSSÉS AVEC ACTIVITÉ. — UN DEMENTI AU "CITIZEN".

Ottawa, 2. — Au ministère des chemins de fer on confirme la nouvelle que l'entreprise de la construction de la gare du Transcontinental à Québec a été accordée. Le contrat a été signé jeudi dernier, avec M. J. Gosselin, entrepreneur de Lévis, dont la soumission était la plus basse, soit \$945,015. Une dépêche de Québec informe le département que M. Gosselin a commencé les travaux.

En réponse à l'histoire du "Citizen", à l'effet que l'hon. M. Parent, président de la commission du Transcontinental, aurait choisi l'emplacement du marché Champlain, pour y construire la gare afin de faire bénéficier certains amis politiques, propriétaires des terrains avoisinants, on trouve au ministère des chemins de fer un dossier établissant que cet emplacement a été le choix unanime des compagnies de chemins de fer et de navigation, y compris celle du Richelieu et Ontario, de la Chambre de Commerce, de la Commission du port et de la ville de Québec, convoquées pour cette fin, il y a quelques années. Les négociations entre la commission du Transcontinental et la ville de Québec pour la possession de l'emplacement du marché Champlain ont été assez longues, le prix ayant été débattu de part et d'autre. Personne n'a protesté avant aujourd'hui contre la construction de la gare sur l'emplacement désigné dans le contrat et comme les soumissions ont été ouvertes quelques semaines avant les élections et comme le rapport de la commission recommandait l'acceptation de la plus basse soumission, les membres du cabinet croient n'avoir rien fait de reprehensible en confirmant le rapport de la commission.

Les derniers potins politiques

M. BORDEN NE VOUDRAIT QUE DEUX CANADIENS - FRANÇAIS DANS LE CABINET. — IL AURA A CHOISIR ENTRE MM. MONK, CASGRAIN ET PELLETIER. — A QUI COUPERA-T-IL LA TÊTE? — LA COMPOSITION DU NOUVEAU CABINET NE SERA PAS CONNUE AVANT DEMAIN.

Il est à peu près certain maintenant que Sir Wilfrid Laurier remettra demain sa démission ainsi que celle de ses collègues entre les mains du Gouverneur-Général.

En attendant M. R. L. Borden se creuse la tête pour savoir quels seront ses lieutenants. Pauvre M. Borden! Il n'a certainement pas une tâche facile. En effet plusieurs députés conservateurs anglais, qui pensent avoir des droits à un portefeuille, ne voient pas d'un bon œil l'entrée dans le cabinet d'étrangers à la politique fédérale.

Certains même sont furieux et n'ont pas caché leur mécontentement, tels, par exemple, le Dr Reid qui comptait sur le portefeuille de la Marine, M. Armstrong auquel on avait, paraît-il, promis la direction du ministère des Postes, voire même l'hon. M. Foster auquel on refusait le portefeuille des Finances.

Ajoutez à cela les exigences de M. Monk qui voudrait que M. Borden partageât ses idées au sujet de la marine avant d'accepter d'entrer dans le Cabinet et vous aurez une idée des difficultés auxquelles il a à faire face le nouveau premier ministre.

Quelle sera la représentation de la province de Québec dans le Cabinet? Voilà le hic.

M. Forget, dont on parle tant ces jours-ci comme futur ministre le sera probablement mais sans portefeuille, ses nombreuses occupations ne lui permettant pas de prendre une part active dans l'administration des affaires du pays.

Cela ne l'empêche pas, paraît-il, de travailler ferme pour obtenir de M. Borden que son ami de cœur M. T.C. Casgrain ait sa part du gâteau.

Il y a bien aussi M. L. P. Pelletier qui ne détesterait pas entrer dans le Cabinet mais comme il paraît que M. Borden ne veut que deux Canadiens-français au nombre de ses premiers lieutenants, son entrée signifierait l'exclusion de M. Monk ou de M. Casgrain. L'un des trois sera la victime.

Quant à la rumeur qui veut que le docteur Paquet soit le représentant du district de Québec dans le cabinet Borden, c'est une bonne blague. Le docteur Paquet est un charmant homme, mais n'a pas plus l'effort pour faire un ministre que l'homme dans la lune, pas plus d'ailleurs que M. Nantel ou M. Blondin.

D'un autre côté, si l'on en croit les nouvelles qui nous arrivent d'Ottawa il est à peu près certain que l'hon. M. Rogers sera gratifié d'un portefeuille quelconque. Et c'est ce même M. Rogers, qui n'y a pas plus de deux mois aurait déclaré que M. Borden ne possédait pas les qualités nécessaires pour conduire le parti conservateur à la victoire. Si cela est vrai, M. Borden n'est vraiment pas difficile dans le choix de ses lieutenants.

Il ne manquera plus maintenant, qu'il prenne dans son Cabinet, M. Price qui, durant la dernière session, a fait des pieds et des mains, pour le détronner!

A côté de toutes ces rumeurs, cependant, certaines nouvelles semblent avoir un caractère presque officiel. C'est ainsi que l'hon. Frank Cochrane a été à peu près assuré du portefeuille des Travaux Publics et M. Andrew Broder, de celui de l'Agriculture. Quant à Sir James Whitney, le premier ministre d'Ontario a annoncé qu'il ne ferait pas partie du cabinet Borden; il en est de même pour l'hon. M. McBride.

De tout cela il ressort que M. Borden n'est pas sur un lit de roses. Il ne veut pas mécontenter les uns et il ne veut pas non plus plier devant les autres.

Qu'en résultera-t-il?

DANS MAISONNEUVE.

Mercrèdi, devant le juge Laurendeau, on procédera au recensement officiel des bulletins de l'élection de la division Maisonneuve.

LE DECOMPTÉ DANS SHERBROOKE.

(Dépêche spéciale au "Canada")

Sherbrooke, 2. — Le recensement judiciaire dans l'élection de Sherbrooke a eu lieu aujourd'hui. Le candidat conservateur a gagné une voix, ce qui donne à M. McCrea, libéral, une majorité de 33 voix.

LE DECOMPTÉ DANS TROIS-RIVIÈRES.

Trois-Rivières, 2. — La date du recensement des bulletins devant un juge de la cour supérieure a été fixée à mercredi, le quatre, à dix heures.

Cet interview de la "Gazette"

Le "Devoir" fait grand bruit, hier soir, au sujet de l'interview de l'hon. M. Berthiaume, publié dans la "Gazette", d'hier matin.

La "Presse" rectifie cet interview comme suit:

La "Gazette" de ce matin publie un prétendu interview avec l'honorable T. Berthiaume, au cours duquel on prête au directeur de la "Presse" des paroles qui ont été certainement mal interprétées.

Voici à quoi se réduit à peu près tout l'interview qui a eu lieu entre le représentant de la "Gazette" et l'hon. M. Berthiaume, interview, qui n'a pas dépassé les limites d'un bonjour ordinaire entre deux connaissances de longue date.

En réponse à une question de son ami, M. Mosher, le représentant de la "Gazette", qui lui parlait de Sir Wilfrid Laurier, l'hon. M. Berthiaume a simplement déclaré qu'après le résultat des dernières élections les Canadiens-Français ne devaient plus entretenir l'espoir d'avoir un des leurs comme premier ministre à Ottawa, et il a ajouté que d'après son opinion, avant longtemps, la province d'Ontario choisirait chez elle le chef du gouvernement. L'honorable M. Berthiaume n'a jamais dit que la carrière de Sir Wilfrid était finie.

M. J. A. Gauthier organisateur

Du parti républicain dans le 13^e district du Massachusetts.

New-Bedford, Mass., 2. — M. l'avocat J. A. Gauthier, de cette ville, vient d'être nommé par le comité républicain de l'Etat membre du comité d'organisation permanente dans le troisième district congressionnel pour la convention républicaine de l'Etat.

Pour éviter des malheurs

On établit des stations de ravitaillement entre Dawson et Macpherson.

Ottawa, 2. — La terrible tragédie de l'hiver dernier, dans laquelle l'inspecteur Fitzgérald et trois hommes de la police montée du Nord-Ouest, ont péri, gélés, ne se répètera plus. Tout le long de la route, de Dawson à Macpherson, on établira des stations pourvus de vivres pour les hommes et les chiens.

LA CLEMENCE D'UN GOUVERNEUR

Boston, 2. — Le nommé John W. White, condamné à un emprisonnement de 10 ans pour meurtre en 1903, a été gracié par le gouverneur et son conseil, après avoir purgé huit années de sa peine. C'est en raison de la bonne conduite de White que sa grâce lui a été accordée.

White avait été condamné le 3^e décembre 1903, pour avoir tué J. N. B. Gavel, qu'il accusait de lui avoir ravi l'affection de sa prétendue fille, Anna Lewis. Gavel avait aussi essayé de tuer cette dernière.

LE TESTAMENT DE Mgr McEVOY

Toronto, 2. — Dans son testament, l'archevêque de Toronto, Mgr McEvoY, ordonne que, ses restes soient inhumés dans le nouveau cimetière du séminaire St-Augustin. Il lègue à cette institution ses ornements pontificaux et sa bibliothèque. L'archevêché héritera de \$5,000 et le père de l'archevêque recevra une somme annuelle fixe.

La poste en aéroplane

OVINGTON CHARGE PAR LE DEPARTEMENT DES POSTES DE TRANSPORTER LES MALLES AMERICAINES

Washington, D. C., 2. — On fera l'épreuve cette semaine de la transportation des malles des Etats-Unis, sur une ligne désignée, par un message spécial nommé par le maître général des Postes Hitchcock.

Earl L. Ovington l'un des aviateurs qui a acquis une grande renommée au récent meeting d'aviation de Nassau Long Island, a été désigné par M. Hitchcock, pour transporter les malles sur une route brève entre Nassau L. I. et Brooklyn; il complète ses préparatifs pour l'exploit périlleux de transporter les malles officielles au dessus du continent de New-York à Los Angeles, dans son aéroplane.

M. Hitchcock, a émis aujourd'hui, un ordre autorisant Ovington à agir comme courrier et donnant instruction au maître des postes de New-York, d'envoyer des lettres par voie d'aéroplane.

Non-seulement le département des

postes a apposé sa sanction à l'entreprise mais une route spéciale de message a été établie par le département et porte le No officiel de "Route 607,001." C'est la plus longue route par message jamais établie.

Un sac de malle spéciale a été fait pour Ovington. Ce sac contiendra des lettres pour Chicago et Los Angeles. Les maîtres de postes des deux villes ont reçu instruction de recevoir et de transmettre les lettres privées par Ovington.

L'aéroplane portera une petite enseigne sur laquelle seront écrits ces mots: "U. S. Mail". Ovington portera des lettres de créance du maître général des Postes qui lui assureront toute l'assistance des maîtres de postes et des fonctionnaires postaux.

Le date pour le commencement de l'envoi n'a pas encore été fixé, mais Ovington a assuré le département qu'il partirait de New-York dans un jour ou deux.

LE RECOMPTAGE DANS MAISONNEUVE

Il se fera devant le juge à la demande de M. Villeneuve.

Mercrèdi, devant le juge Laurendeau, on procédera au recensement officiel des bulletins de l'élection de la division Maisonneuve. M. E. W. Villeneuve a déclaré que ce recensement serait préalable à la contestation de l'élection qu'il va faire. Il déclare que depuis le jour du scrutin les urnes électorales ont été ouvertes et que l'officier-rapporteur, sous l'impression qu'il n'y aurait pas de recensement officiel, a commencé à établir son rapport pour Ottawa, en comptant les bulletins à boîtes ouvertes.

M. Villeneuve a envoyé la dépêche suivante au greffier de la Couronne, à Ottawa: "Prière de télégraphier aux autorités de Montréal de prendre possession des boîtes à bulletins de la division Maisonneuve, lesquelles sont ouvertes depuis mardi dernier, au No. 914 rue Saint-Denis. De plus, l'officier-rapporteur a ouvert les enveloppes contenant les registres des électeurs et a rempli les omissions faites au moment du vote. Le décompte a été demandé hier au tribunal. M. A. Gingras, officier-rapporteur, a déclaré, hier soir que les accusés

R & O NAV. CO.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC—Les steamers partent à 8 a.m. tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE DU SAGUENAY—Les steamers quittent Québec à 8 a.m. les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON—Le steamer "Belleville" part à 7 p.m. les vendredis, arrêtant aux ports de Mille-Îles et de la Baie de Quinté.

BUREAU DES BILLETS, NOUVEL EDIFICE RICHELIEU, 9-11 SQUARE VICTORIA.

PACIFIQUE CANADIEN

Service de Toronto

10.45 P.M. TOUS LES JOURS, A LA

GARE YONGE

TORONTO NORD

SANS EGAL POUR VOYAGER

CONFORTABLEMENT

Wagons à compartiments et dortoir d'une supériorité qui n'est pas surpassée.

La seule ligne où circulent des wagons à compartiments.

8.45 a.m. et 10.00 p.m. tous les jours à la gare Union.

CALEDONIA SPRINGS

POUR CONGE FIN DE SEMAINE

PRIX REDUITS.

TAUX REDUITS

DEPART VENDREDI ET SAMEDI, RETOUR jusqu'à LUNDI.

SERVICE DE RIGAUD

Le train 520 laissant Rignaud pour Montréal à 8.20 p.m. et gare intermédiaires, le dimanche seulement circule jusqu'à autre avis.

Changement Général d'Horaire

8 OCTOBRE

Excursion de Colonisation

OU

Nouvel Ontario et Témiscamingue

Départ le 5 octobre.

Retour jusqu'au 5 novembre.

De Montréal à

Sturgeon Falls, \$8.40

Vernon, Warren, \$8.40

Ville-Marie, \$8.40

Cherbourg, \$8.40

Manitou, \$8.40

Blind River, \$8.40

No. Temiskamingue, \$8.40

Portland et Cote du Maine

Dernier wagon-let à 8.00 p.m. de Montréal, le 29 septembre.

Wagon-salon, à 9.00 a.m., tous les jours excepté le dimanche.

EXCURSIONS DE CHASSEURS

DE MONTREAL A

Mattawa à Temiskamingue et Kipawa, \$47.70

Ironides à Manitowish, Qué., \$49.00

Cherbourg, Qué., \$49.00

Rivière à Pierre Jct., à Chicoutimi, \$49.00

St-Jas. et Riv. du Loup, \$49.00

Morin Plains à Huberdeau, Qué., \$49.00

AU PRIX D'UN BILLET SIMPLE DE PREMIERE CLASSE ET UN TIERCE

Retour jusqu'au 3 novembre

Retour jusqu'au 3 décembre 1911.

TAUX REDUITS

JUSQU'AU 15 OCTOBRE

Billets de seconde classe pour colons, de Montréal à

NELSON ET SPOKANE, \$47.70

VANCOUVER, VICTORIA, \$49.00

SEATTLE ET PORTLAND, \$49.00

SAN FRANCISCO, LOS ANGELES, SAN DIEGO, \$49.00

MEXICO CITY, Mex., \$49.00

Taux réduits pour nombres d'autres endroits.

BUREAU DES BILLETS

218 rue St-Jacques, téléphone Meis 3732-3733, ou aux gares Union ou de la gare Windsor.

Association St-Jean-Baptiste de Montréal

Une assemblée générale spéciale des membres de l'Association St-Jean-Baptiste sera tenue au Monument National, le JEUDI, 5 octobre 1911, à 8 heures, pour recevoir les rapports des divers comités d'étude et les suggestions des sociétaires touchant le bien général de notre Association, pour amender les règlements en force, et à ce lieu et à cette date, pour le programme de la saison prochaine.

La importance de cette assemblée, nous prions instamment tous les membres de l'Association d'y assister.

Par Ordre,

C. A. MARRAS,

Secrétaire-Général.

Montréal, 29 septembre 1911.

154-1

LE PROCHAIN CONGRES

DES ROUTES A MONTREAL

Chicago, 2. — Le Congrès international des bonnes routes a passé une résolution, jeudi soir, choisissant Montréal comme l'endroit où auront lieu les séances de ce congrès, en septembre 1912. Ceci est un hommage à la campagne qui s'est faite dans la métropole canadienne pour l'amélioration des routes.

L'immigration française

LES TRAVAUX DE L'AGENCE CANADIENNE A PARIS.

Ottawa, 2. — Le rapport du ministre de l'Intérieur qui vient de paraître contient un intéressant compte-rendu des travaux de l'agence canadienne d'immigration de Paris.

Voici quelques passages de ce rapport qui feront apprécier le travail accompli:

"...Pendant l'exercice qui vient de finir, le volume de notre correspondance s'est considérablement augmenté; le nombre des lettres est passé à 21,500, comparativement à 12,000 l'an dernier. C'est là un signe non équivoque de l'intérêt toujours croissant que la France porte aux choses qui ont trait au Canada. Cette avalanche de demandes de renseignements est-elle vraiment le résultat de notre travail de l'année? Je n'oserais l'affirmer. C'est le résultat des six années d'incessants efforts que nous avons faits pour répandre en France la connaissance de notre pays.

"...Nous pourrions prédire qu'avant longtemps sera doublé, et même triplé, le nombre de ceux qui, chaque année, partent de France pour participer aux avantages réels qu'offre notre pays à certaines classes de

"LA LIGNE SCENIQUE D'AMERIQUE"

CABINES CHAUDES ET CONFORTABLES.

LIGNE MONTREAL-QUEBEC—Les steamers partent à 8 a.m. tous les jours, excepté le dimanche.

LIGNE DU SAGUENAY—Les steamers quittent Québec à 8 a.m. les mardis, mercredis, vendredis et samedis.

LIGNE MONTREAL-TORONTO-HAMILTON—Le steamer "Belleville" part à 7 p.m. les vendredis, arrêtant aux ports de Mille-Îles et de la Baie de Quinté.

BUREAU DES BILLETS, NOUVEL EDIFICE RICHELIEU, 9-11 SQUARE VICTORIA.

GRAND TRUNK RAILWAY SYSTEM

Seule Double Vole Ferré

7 1/2 HEURES

"International Limited"

Le train le plus rapide du Canada.

Quitte Montréal à 9 a.m., pour Toronto et l'Ouest.

QUATRE TRAINS EXPRESS PAR JOUR

ENTRE MONTREAL ET TORONTO

8.00 a.m., 9.45 a.m., 7.30 p.m., 10.30 p.m.

Service d'éléphants wagons-buffets, Salons et bibliothèques sur les trains du jour. Les nouveaux wagons-lits Pullman attachés aux trains de nuit sont éclairés à l'électricité, avec lampes pour lire, dans les lits et éventails électriques.

Prix réduits pour les Différents Points de la Côte du Pacifique

En force jusqu'au 15 octobre inclusivement.

Passage simple de seconde classe pour colons de Montréal via Chicago à

Nelson, Vancouver, Victoria, Westminster, C.A., Seattle, Spokane, Tacoma, Wash, Portland, Ore., \$47.70

San Francisco, Los Angeles, San Diego, Cal., Mexico City, Mex., \$49.00

Prix réduits pour différents autres endroits.

WAGONS-LITS POUR TOURISTES

Laissez MONTREAL pour CHICAGO, les lundis, mercredis et vendredis à 10.30 p.m.

Lits disponibles pour l'accommodation des passagers ayant des billets de première ou deuxième classe sur paiement d'une somme nominale. Raccourcis avec les trains ayant des chars de style semblable à CHICAGO.

BUREAU DES BILLETS EN VILLE

130 rue St-Jacques, Tél. Main 6995.

Ou gare Bonaventure.

INTERCOLONIAL RAILWAY

GARE BONAVENTURE UNION

POUR LES CHASSEURS

Le Canada

MONTREAL, 3 Octobre 1911.

Le soulèvement de l'orangisme

LES DEUX FACTIONS EXTREMES EN PRESENCE

Nous avons eu plusieurs fois l'occasion de faire remarquer que la formation d'un parti catholique dans la province de Québec, aurait nécessairement pour résultat de produire un parti protestant dans la province d'Ontario.

De temps à autre, les symptômes de cette fâcheuse réaction chez nos voisins ont pu être observés, et pour en avoir signalé quelques-uns nous avons soulevé l'ire ou les railleries des nationalistes.

Les dernières élections et les commentaires qu'elles ont fait surgir nous montrent que nous avions bien raison.

Ce n'est pas, évidemment, toute la population protestante qui se groupe autour du drapeau du protestantisme que déploie l'"Orange Sentinel". Pas plus que les castors qui suivent M. Bourassa ne sont toute la population catholique de Québec. Mais les deux groupes sont des à présent campés l'un en face de l'autre, quoique tous deux, ô ironie du sort, se soient battus aux dernières élections sous la même bannière; et que tous deux réclament une part dans la victoire de M. Borden, le 21 septembre.

L'"Orange Sentinel" affirme carrément que la défaite de Sir Wilfrid Laurier est due autant au soulèvement du protestantisme qu'à la réciprocité. Et, le "Devoir", de son côté, prétend que la victoire de M. Borden est due au réveil de la conscience catholique, vengeant la trahison par Sir Wilfrid Laurier des droits des catholiques au Nord-Ouest.

Dès 1877 Sir Wilfrid Laurier prédisait qu'un parti catholique ferait naître un parti protestant, et qu'ainsi nous verrions renaitre les luttes religieuses d'autrefois, qui envahiraient la politique et sépareraient par de profondes divisions une population que la Providence a destinée à vivre ensemble, côte à côte.

Toute sa vie, le grand chef libéral a travaillé à prévenir ce déplorable événement. Tous ses soins depuis 1896 avaient été donnés à l'exécution d'une politique de conciliation qui, rendant justice à tout le monde, ne pouvait justifier la formation d'un parti à base religieuse. Son œuvre nous a donné quinze ans de paix religieuse et de bonne entente entre Canadiens de langue française et de langue anglaise, les têtes chaudes des deux factions extrêmes restant isolées et par conséquent sans influence.

Qu'en sera-t-il avec M. Borden au pouvoir et la voix de Toronto devenant la voix du gouvernement fédéral?

Ce que Sir Wilfrid Laurier a pu faire en s'entourant des esprits modérés des deux races, M. Borden pourra-t-il le faire en appelant à ses conseils les chefs des deux factions extrémistes?

La est le péril pour les Canadiens-Français qui, lorsqu'il s'agira de résister à une poussée du protestantisme agressif, ne pourront y opposer qu'une minorité et dans le pays et dans le parti au pouvoir.

L'amiante et la réciprocité

UN MENSONGE GRATUIT

Un journal d'Ottawa annonce que, comme résultat de la défaite de la réciprocité, une industrie nouvelle va s'établir près d'Ottawa, avec un capital d'un demi-million, pouvant donner de l'emploi à 300 ouvriers.

Cette industrie serait celle de la fabrication des articles en amiante, et les capitalistes qui la "financent" seraient des Américains. On prétend qu'elle était restée en suspens, en attendant le rejet de la réciprocité.

Quoique la chose n'ait plus qu'un intérêt platonique, voyons un peu en quoi la réciprocité pouvait affecter cette industrie, dont la matière première existe chez nous en immense quantité.

Voici quels sont les droits actuels:

	Tarif américain en franchise	Tarif canadien
Amiante brute.	17 1/2 p.c.	25 p.c.
Amiante moulu.	25 p.c.	25 p.c.
Articles en amiante.	25 p.c.	25 p.c.
Tissus d'amiante ou dont l'amiante forme la principale valeur.	40 p.c.	25 p.c.

L'entente Taft-Fraser abolissait les droits à l'entrée au Canada sur l'amiante brute et moulu, que nous n'importons pas. L'amiante brute entre déjà en franchise aux Etats-Unis.

Les droits sur les autres articles d'amiante étaient réduits, des deux côtés, à 22 1/2 p.c. au lieu de 25 et 40 p.c.

Ceci posé, on se demande ce qu'il y avait dans la convention qui put décourager l'établissement de l'industrie en question.

Ou bien elle doit fabriquer pour le marché canadien et elle était encore protégée par un droit de 22 1/2 p.c. La diminution de 2 1/2 p.c., ne pouvait être que négligeable.

Ou bien elle entend fabriquer pour les Etats-Unis en même temps que pour le Canada; en ce cas, la convention lui facilitait l'entrée aux Etats-Unis par un dégrèvement de 2 1/2 p.c. sur certains articles et de 17 1/2 p.c. sur les tissus d'amiante.

Aujourd'hui, elle est certainement assurée d'une protection de 25 p.c. contre la concurrence de l'industrie américaine, sur le marché canadien; mais le marché américain lui est fermé par un tarif de 25 à 40 p.c.

Nous ne voyons pas bien une compagnie américaine venant dépenser ici \$500,000 pour la fabrication, pour le marché canadien seulement, d'articles dont le Canada n'a importé en 1910, qu'une valeur de \$177,000.

Il faut donc que ces capitalistes visent d'autres marchés, et ces marchés leur auraient été beaucoup plus accessibles avec la réciprocité.

Evidemment, cette histoire du "Journal" d'Ottawa était préparée pour paraître avant les élections. Elle paraît trop tard; l'effet de la fausse représentation des faits qu'elle contient est perdu.

Pourquoi, puisqu'ils ont réussi à faire rejeter la réciprocité, les conservateurs continuent-ils à mentir sur les effets qu'elle devait produire?

Y aura-t-il un plébiscite?

L'OPINION DES CONSERVATEURS D'ONTARIO.

La lutte qui se livre en ce moment autour de M. Borden pour lui faire préciser, dès la création de son cabinet, la politique de son gouvernement sur la marine, préoccupe beaucoup d'esprits.

Les députés de la province de Québec insistent, dit-on, pour que M. Borden promette l'abrogation de la loi de la marine et un plébiscite.

De leur côté, les députés d'Ontario insistent pour une déclaration for-

melle d'impérialisme sur cette question de la marine.

Voici l'avis que donne à son chef à ce sujet le "News" de Toronto:

"Une politique navale permanente du Canada ne doit pas être inspirée par l'idée que nous formons une nation séparée et distincte, mais sur la conscience de notre position d'Etat britannique important dans cette immense confédération que l'on appelle l'Empire.

"Nous ne devons prêter l'oreille à

aucune propagande séparatiste, à aucune suggestion ou déclaration que nous devons agir, en tout temps, d'une manière indépendante et sans tenir compte des besoins de la marine britannique.

"Il faut se rappeler que l'autonomie est une doctrine britannique; que la liberté dont nous jouissons nous a été donnée en pur don par la mère-patrie et que la reconnaissance seule de la conservation de nos droits personnels, civils et religieux devrait nous empêcher de tourner ce don contre le donateur. Une flotte construite pour la défense du Canada seulement serait une force indépendante.

"NOTRE SEULE RAISON DE CONSTRUIRE UNE MARINE C'EST D'AIDER A MAINTENIR LA SUPREMATIE NAVALE ANGLAISE, d'alléger pour autant le fardeau qui pèse sur la mère-patrie, et par ce moyen, d'aider à maintenir la paix.

"Une marine qui resterait oisive, dans un port canadien, pendant que la marine royale se défendrait contre une attaque continentale, ne serait d'aucun avantage à l'empire ni d'aucun crédit pour le Canada."

La question de la marine n'est plus entre les mains du parti libéral, qui a conscience d'avoir trouvé une solution à la fois autonome et utile à l'empire. C'est à l'agglomération de politiciens, diamétralement opposés sur cette question, qui a vaincu notre parti, à se faire, si elle le peut, une politique navale unique. Et la tâche nous paraît ardue.

Quelques bons partisans de M. Monk, pressés d'approcher de la crèche, disent bien: "Que M. Borden choisisse ses collègues d'abord; ils verront ensuite à s'entendre entre eux sur un programme naval."

Ce conseil qui met au premier rang les hommes et au second les principes, est bien le comble de l'opportunisme. Il veut dire: "Que M. Borden prenne d'abord dans son cabinet MM. Monk, Forget, Pelletier ou Casgrain; s'ils sont ensuite en minorité dans le ministère sur la question de la marine, eh bien, ils céderont à la majorité!"

Le "Devoir" publie un calcul pour montrer que Laurier eût été battu même si Ontario n'eût donné que douze comtés de majorité à M. Borden.

Primo, le calcul du "Devoir" est inexact sur un point: la Saskatchewan a donné HUIT de majorité à Laurier, et non CINQ comme le dit le confrère. Dans Québec, Laurier a trente-huit sièges, ce qui lui donne une majorité d'au moins onze, même si on compte M. Girard parmi les conservateurs.

Secundo, son calcul serait-il exact, il ne prouverait que ce que nous affirmions: que Borden est en minorité, en dehors d'Ontario, et qu'il lui faut une majorité dans cette province pour compenser ses minorités ailleurs.

Pourquoi discuter l'évidence? M. Borden a une majorité totale d'environ 45, et une majorité ontarienne de 59.

Le calcul est facile à faire.

Le choix du portefeuille

Un confrère écrit: "Comme la coutume paraît s'être établie d'attribuer le portefeuille de la marine et celui des postes à des ministres de langue française, le premier pourrait être confié à M. Casgrain ou à M. Pelletier, et le second à M. Monk. Le député de Jacques-Cartier, à cause de ses vues particulières sur la question navale, ne peut toujours pas être ministre de la marine!"

Si les principes — ou antécédents — de M. Monk l'empêchent d'accepter le portefeuille de la marine, il ne pourra davantage accepter un autre portefeuille. La question navale est trop importante pour que tous les membres du cabinet Borden ne soient absolument d'accord sur une solution quelconque.

M. Monk ne peut régner à un autre ministère, s'il diffère d'opinion avec son collègue de la marine. Là-dessus il ne pourrait y avoir le moindre doute.

BLANC BONNET ET BONNET BLANC

Depuis que le "Devoir" se croit devenu organe ministériel, il se préoccupe grandement de trouver dans l'opposition actuelle quelque chose qui puisse ressembler au double-jeu de l'ex-opposition, accusant dans la province de Québec Sir Wilfrid Laurier d'être impérialiste, et dans la province d'Ontario, d'être séparatiste et annexionniste.

Le confrère croit avoir trouvé le point en accusant les libéraux d'avoir dit: "Un vote pour Bourassa est un vote pour Borden," tandis que le "Globe", à Toronto, disait: "Un vote pour Borden est un vote pour Bourassa."

En effet, le "Globe" et nous avons dit aux libéraux qui étaient sollicités de voter contre Sir Wilfrid Laurier: Un vote pour l'opposition est un vote pour Bourassa et Borden.

Va-t-il nous chicaner parce que nous mettions le nom de M. Bourassa le premier et que le "Globe" mettait M. Borden à la première place?

Nous avions toujours cru que bonnet blanc et blanc bonnet étaient synonymes, et que, "Un vote pour Bourassa est un vote pour Borden" ou "Un vote pour Borden est un vote

pour Bourassa" exposaient la même et identique vérité.

La distinction que fait le "Devoir" de passer à la fois la proverbiale astuce du fameux "Petit Chasseur" qui soutenait que "peut" veut dire "doit."

Tout de même, ça nous fait plaisir de voir notre vertueux confrère nationaliste s'indigner à la vue — par les yeux divergents de son imagination atteinte de strabisme — d'adversaires n'employant pas tout à fait la même formule pour attaquer un ennemi commun.

Pour ceux qui ont le regard droit et la conscience saine et probe, les deux formules sont absolument identiques et expriment le dégoût qu'excite chez les honnêtes gens l'alliance immorale et impure de l'impérialisme Borden avec l'anti-impérialisme Bourassa, pour renverser le Canada avant tout, Sir Wilfrid Laurier.

BON SENS.

Echos

Guillaume II et Louis XIV

Le souvenir du Roi Soleil hantait-il l'Empereur allemand? Il faut le croire, car, très prochainement, on pourra voir à Berlin une statue de Guillaume II qui rappellera entièrement les portraits que Rigaud et tant d'autres peintres du dix-septième siècle ont faits de Louis XIV.

Cette statue sera exécutée par le professeur statuaire berlinois M. Walter Schott et sera placée dans la salle des séances de l'Académie des beaux-arts de Berlin. Cette salle, dont l'architecture et les boiseries sont de style français des dix-septième et dix-huitième siècles, contient deux niches dont l'une est occupée par Frédéric Ier, premier roi de Prusse et fondateur de l'Académie des beaux-arts. Guillaume II occupera l'autre.

L'Empereur sera représenté debout, avec une grande perruque dont les longues boucles flotteront sur ses épaules, et un mignon jabot de dentelles. Le pied gauche reposera sur un globe, et sur cette jambe relevée viendra se poser la main gauche tenant un grand sceptre richement orné. La main droite s'appuiera sur la hanche.

Dix fois, le professeur Schott a recommencé ses esquisses, dont la dernière seulement lui a donné entière satisfaction et a reçu l'approbation de l'Empereur.

La taille des souverains

Il est assez curieux de constater que si la plupart des souverains d'Europe sont de petite taille, les souverains sont, au contraire, grandes et élancées.

Le tsar Nicolas II paraît petit à côté de la Tsarine, lorsque tous deux sont debout.

Le Kaiser n'atteint pas à la hauteur de l'Impératrice.

Le roi d'Italie vient à peine à l'épaule de la reine Hélène.

Alphonse XIII doit lever le front pour regarder sa jeune femme.

La reine de Danemark est une géante auprès du roi Frédéric. Elle est d'ailleurs suédoise et les Suédois, généralement, sont fort grands.

La reine Amélie de Portugal avait quelques centimètres de plus que Don Carlos.

Edouard VII d'Angleterre mesurait à la toise, six pouces de moins que la reine Alexandra.

INVAISEMBLANCE

C'est Arsène Darmesteter, je crois, qui avait fait un livre très intéressant sur "La Vie des mots". Car, comme a dit Victor Hugo...

Car le mot, qu'on le sache, est un être vivant.

Et, à la condition qu'on ne mette pas dans cette idée autant de rêveries mystiques que Victor Hugo en voulait mettre, il n'y a rien de plus vrai. Le mot, chaque mot, excepté les mots désignant des objets tout à fait matériels (et même ceux-là), le mot, chaque mot a sa naissance, sa jeunesse, sa vie, ses incidents d'existence, sa vieillesse, sa mort. Il nous ressemble.

Sans doute, nous pouvons être jaloux de lui; car, d'ordinaire, il vit beaucoup plus longtemps que nous. "Je dis d'ordinaire; car il y a des mots "qui sont comme les vaudevilles", ainsi que le disait La Rochefoucauld de certains hommes, et qu'on ne chante qu'un certain temps. Je n'ai vu mourir qu'un mot, à peine vécu! J'ai vu passer "gommé", "boudiné", pour ne pas remonter à "petit crevé" et à "gandin", de l'existence desquels vous ne pouvez même pas vous douter. Les mots qui désignent les gens à la mode ne sont jamais à la mode très longtemps. J'ai vu passer "péchu", "péchuette", "amant", qui désignent ce qui est très élégant, et qui n'ont pas pu détrôner le mot "chic", lequel, je ne sais pourquoi, car il est laid pour désigner une chose attirante, à la vie très dure et semble enraciné dans la langue jusqu'à une notable profondeur.

J'ai vu passer "select", que, par parenthèse, j'aimais beaucoup, parce qu'il était très clair et parce qu'il avait une très agréable conformation en sa signification et sa sonorité. Enfin de beaucoup de mots j'ai pu dire:

Je n'ai fait que passer; il n'était déjà plus.

Mais en général ils vivent beaucoup plus que nous; ils vivent beaucoup plus longtemps que nous les peuples, qui se les transmettent les uns aux autres comme par testament. Il y en a, très évidemment, qui sont immortels.

Même ceux-là, à la vérité, ont dans leur vie des incidents curieux qui rappellent leur "condition mortelle", comme disent les Latins. Le mot "Ame" semble bien indissoluble comme par définition et désigner la partie de nous-même, ou d'un autre être, la plus forte, la plus puissante, l'essentielle". Or, d'une doctrine qu'il enregistrait fausse, Spencer disait: "Encore que cette doctrine soit fausse, elle contient cependant une Ame de vérité". Une Ame de vérité dans une idée fausse, en a-t-on usé et abusé de cette locution? Or, elle est très bizarre. Si l'on dit d'une doctrine erronée qu'elle contient une Ame de vérité, cela veut dire qu'elle en contient un atome; et donc c'est qu'un mot Ame on attribue le sens d'atome, de très faible quantité ou très petite force, d'étincelle vacillante. Voilà, ma foi, un singulier emploi du mot Ame! C'est tout à fait particulier. Le mot Ame lui-même est donc tellement de "condition mortelle" qu'il a ses hauts et ses bas, ses significations plénières et ses significations restreintes jusqu'à une sorte d'effacement, d'anémie et d'insignifiance.

Ainsi j'ai vu les mots passer, se décolorer et souvent mourir. "Ce que mes yeux ont vu" de mots qui déclinaient est considérable et très mélancolique. La mort des mots est moins pénible que la mort des amis, je prie de croire que c'est ainsi que je sens; mais encore les mots, ceux du moins qu'on emploie, sont des amis aussi; on peut même dire qu'ils sont les tout premiers confidentiels de votre pensée et de votre cœur; il n'y a pas plus ami que cela; il est toujours douloureux de les voir mourir.

Or j'en vois mourir un sous mes yeux à l'heure actuelle, et qui ne semblait pas de nature à disparaître sitôt. Ne cherchez pas, parce que je crois que vous trouveriez et mon effet serait perdu. C'est tout simplement le mot "invaissable".

Il était bien fait, ce mot-là; il était juste; il répondait à une idée nette; enfin il était excellent. Il est en train de mourir. Tout ce que nous avons vu depuis une bonne vingtaine d'années en politique, en législation, en mesures administratives fut tellement le contraire du bon sens, de la logique, de la prévoyance et par conséquent fut tellement le triomphe de l'inattendu qu'il n'y a plus eu rien d'invaissable et que le mot a fini par paraître une espèce de contre-sens.

Bien plus, il a fini par paraître quelque chose qui "n'a pas de sens", qui ne répond à rien, qui ne s'ajuste à rien, qui ne s'adapte à rien et qui par conséquent n'a pas droit à l'existence et véritablement n'existe pas. C'est comme un mot qui serait fou, on ne l'enferme pas, mais on le laisse sans emploi; on le laisse tomber dans l'insulte, ce tombeau des vocables, ce cimetière des locutions et des circonvolutions. "Invaissable".

Vous dites: Invaissable? Mais il n'y a rien d'invaissable par le temps qui court. Mais l'invaissable, c'est la chose qui arrivera. C'est la chose dont on peut être sûr qu'elle doit arriver. Boleau a dit:

Le vrai peut "quelquefois" n'être pas vraisemblable.

Ce qu'il faut dire de nos jours, c'est:

"Toujours" l'invaissable est le vrai des Français.

L'invaissable est le vrai en puissance; c'est le vrai de demain, de ce soir, de cet après-midi, de tout à l'heure. Dès lors le mot est inutile; il n'est qu'une façon ridicule de friser un peu de bruit avec les lèvres. Au lieu d'avoir à dire: "Je n'ai rien dit", on a à dire: "Je n'ai rien dit".

Et c'était ainsi. Et—je ne puis pas l'écrire, tant, dans l'espèce, il s'impose — et l'enlèvement de la divinité mystérieuse est venu porter le dernier coup à notre pauvre mot moribond.

On me dira qu'il n'était pas, pourtant, d'une invaissable fantastique qu'un tableau disparut d'un salon carré. Non, sans doute; mais cela n'était pas l'invaissable à proprement parler; c'était... en vérité c'était plus. C'était ce à quoi on n'avait jamais pensé; c'était ce à quoi on ne pouvait pas penser. Ça ne se présentait pas à l'esprit. De même qu'un homme qui aurait vécu quatre cents ans, on aurait pu son parti de le considérer comme éternel, et l'on ne serait pas surpris si l'on apprenait qu'il vient de mourir, de même cette toile qui était restée là—ou dans des situations très analogues—depuis quatre siècles, non seulement on considérait comme invaissable qu'elle disparût, mais l'idée n'en venait même jamais. C'était, non pas l'impossible, mais le tellement imprévu qu'on ne pense même pas qu'il est impossible, penser qu'une chose est impossible étant encore en avoir envisagé un instant la possibilité.

Qui, l'enlèvement de la divinité a porté la dernière blessure, la blessure mortelle, au mot invaissable. Désormais invaissable, on sera absolument abandonné, on désignera quelque chose à quoi l'on attend, qu'on voit venir, qui est absolument inévitable et dont on ignore seulement la date d'échéance.

Dictionnaire de l'avenir, d'un avenir très prochain: "Invaissable". Archaïsme. A été usité chez les Français jusque dans les premières années du vingtième siècle par habitude, quoique déjà il ne signifiait plus rien; s'est tellement confondu, chez eux, avec ce qui arrivait tous les jours qu'il a fini par signifier vrai, réel, naturel, fatal et par suite a disparu comme ayant trop de synonymes et n'ayant plus de raison d'être. On l'emploie encore quelquefois dans les formules de politesse, dans le sens de: "J'en suis sûr"; Vous venez me voir; je m'y attendais; c'est invaissable; vous êtes charmant.

Cela, ce sera la vie posthume du mot. La vie posthume du mot, c'est à être employé au hasard et sans qu'on y attache ni aucune importance ni aucune signification. Fantôme de mot; mot fantôme.

EMILE FAGUET.

(Du "Gaulois".)

AUTO-TAXI

Telephone Est 1700

83-7-2

CARTES

Geoffrion, Geoffrion & Casson
AVOCATS, 870.
N° 97 RUE ST-JACQUES
Edifice de la Banque d'Hydrogène
Victor Geoffrion, C. R. 26 R.
Victor Casson, C. R. 26 R.
Bureau 448 Derr. Tél. Est 4540.
157-2

PATENTES

OBTENUES PROMPTEMENT
Avez-vous une idée?—Si oui, demandez le Guide de l'Inventeur qui vous sera envoyé gratis par M. J. B. Martineau, Ingénieur-Consultant, Bureau: Edifice New York Life, Montréal.
WASHINGTON, D. C.

MARTINEAU & PRENOUVEAU

ENTREPRENEURS-GENERAUX
SPECIALITES: MACONNERIE
J. B. Martineau, 227 Mont-Royal Ouest.
Tél. ST-JACQUES 1566.
F. X. Proulx, 1501 St-Jacques.
Tél. ST-LOUIS 932.
Bureau 448 Derr. Tél. Est 4540.
157-2

J. B. PAUZE & CIE

ENTREPRENEURS GENERAUX
BUREAUX
70 rue St-Jacques TEL. MAIN 735

Hôtel Riendeau

En face de l'Hôtel-de-Ville et du Palais de Justice. Quelques pas des bateaux et des garages de chemins de fer. 55-50 Place Jacques-Cartier, J. ARTHUR TANGUY, Propriétaire.

CHARBON DE PICTOU

La Intercolonial Coal Mining Co., Ltd. offre en vente le "CHARBON INTERCOLONIAL" en morceaux ou concassé. S'adresser au Bureau Chef, Chambre 311, Merchants Bank Bldg.

Acadia Coal Company

MINES et EXPORTATEURS de
CHARBON ACADIA
Bureau de Vente: 11 RUE ST-JEAN.
Téléphone Main 2488. Montréal.

ARONSON & RUTENBURG

Préteurs sur Gages
601 RUE CRAIG
Argent à prêter sur diamants, Montres Bijoux, Habits, Fourneaux, Bicyclettes, etc. Aussi, entropé pour l'embarquement de fourrages durant les mois d'été.
155-m-2-2

JOSEPH FORTIER

FABRICANT PAPETERIE
210 NOTRE-DAME OUEST
Assortiments complets de Livres de Comptes, Journaux, Grand Livre et Caisse, impressions de toute sorte. En-Têtes de Lettres, En-Têtes de Comptes, Enveloppes. Ouvrage fait avec promptitude.

RELIURE ET NEGLAGE
55-m-2-2

D. LAZARUS,

Préteur sur Gages
222 Est Rue Notre-Dame
ETABLIS EN 1870
Argent prêté sur diamants, Bijouterie, Pelletterie, Habits, etc. Affaires sérieuses, confidentielles. Bureau privé. Magasin et voitures de sûreté protégées par la Dominion Guaranty Burglary Company.
255-m-2

Cadenas et Clefs à Alguilles

Poinçons à Billets
The Hiram L. Piper Co.,
LIMITED
75-77-79-81 RUE ST-REMI,
ST-HENRI
Phone Westmount 1706-1707. 255-m-2

Pritchard-Andrews Co.

Graveurs en tous genres et fondeurs sur matrices. Ouvriers en cuivre pour travaux d'églises et de bureaux.
Demandez des estimés.

264 rue Sparks

OTTAWA
256-m-2

A VIS est, par les présentes donné,

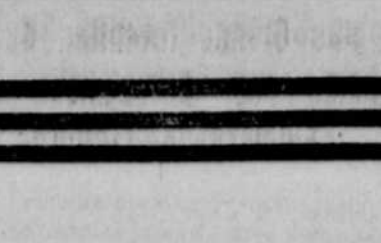
que demande sera faite au Parlement du Canada, à sa prochaine session pour qu'une loi soit passée amendement les lois suivantes: Incorporation la compagnie THE SECURITY LIFE INSURANCE COMPANY OF CANADA, savoir: la loi 6 et 7, Edouard VII, chap. 129, et la loi 8 et 9, Edouard VII, chap. 123, en donnant à la dite compagnie des pouvoirs plus étendus et spécialement le pouvoir de faire affaires et de s'obliger sous le nom de "LA SECURITY" du CANADA, COMPAGNIE D'ASSURANCE SUR LA VIE, et le pouvoir d'émettre des lettres de participation donnant droit aux porteurs de partager dans les profits.

Montréal, 30 Août 1911.
KAVANAUGH, LAJOIE, LACOSTE.
Procureurs de la dite compagnie.
129-5-12-13-2-3

PROVINCE DE QUEBEC, District de

Montréal, COIR SUPERIEUR.
No 74. — Dame Ethel Katie Greenberg, des Cité et District de Montréal, épouse comme en biens séparés Paul Darwin, négociant du même lieu, dûment autorisée à ester en justice, a intenté et joint une action en séparation de biens contre le dit Morris Paul Darwin du même lieu, son époux.

Montréal, 28 Août 1911.
PERON, TACHELIER, RINFREY & GENESEY.
Procureurs de la demanderesse.
129-5-12-13-2-3



EKERS'

Bohemian LAGER

En retournant chez vous, ce soir, apportez pour votre souper, une bouteille de

CARNET MONDAIN

Mariages prochains

Le mariage de Mademoiselle Rachel Gill, avec M. Oswald Soulières aura lieu le mercredi, 4 octobre, à la cathédrale, à 10.30 hrs, et non à 9.30 hrs, tel que précédemment annoncé.

— Le 10 octobre courant, sera célébré à la Pointe-Clair, le mariage de Mademoiselle Alice Charlebois, avec M. Zoël Parent, de Montréal.

En voyage

M. Henri-C. Comte, de la maison Boivin, Wilson & Cie, est parti hier matin pour un voyage d'une semaine à Chicago.

— M. Louis-V. Fliteau, de Québec, Imprimeur du Roi, a passé deux jours à Montréal.

De retour

Mademoiselle Côté, de la rue St-Urbain, qui a passé les mois de villégiature à St-Bruno, est de retour en ville et a repris ses cours depuis le 1er octobre.

— Mlle Basile Bette, de la rue Dorchester Ouest, est revenue d'un voyage de quatre semaines à Boston, Fall-River et Lowell.

M. Horace J. Gagné, avocat et Mme Gagné sont revenus hier d'un voyage à New-York.

Jolie réunion

Samedi soir, 23 septembre dernier, chez madame Benoit, de la rue St-Antoine, ont lieu une grande réunion de parents et d'amis, à l'occasion du 21ème anniversaire de naissance de M. Napoléon Benoit.

On lut une jolie adresse et on présenta au héros de la fête une montre et une chaîne en or. La plus franche gaieté ne cessa de régner durant toute la nuit. Il y eut dans, avec accords de l'orchestre, chant, déclamations, discours, etc. L'on se sépara à regret emportant de cette fête un agréable souvenir.

Étaient présents : Mme A. Benoit, M. et Mme Albert McCaughan, M. et Mme Avila Cusson, M. et Mme Zoticus Cusson, M. et Mme Jos. Cusson, M. et Mme Émile Folsy, M. et Mme B. Cousineau, M. et Mme J.-B.-D. Aquin, M. et Mme H. Danereau, M. et Mme Edouard Custom, M. et Mme P. Cantin, M. et Mme Alfred McCaughan, Mme A. Bougie Mlle Pauline Hogue, Ant. Cusson, Alice Aquin, Bertha, Alma, Cécile et Ovide Dumouchelle, Maria Cusson, L. Yvonne, R. Gendron, A. Gendron, Yvonne Lamontagne, A. Viau, Marguerite Cusson, MM. Émile Lacroix, S. R. Sénécal, J.-B. Édard, Ant. Bédard, J.-B. A. Cusson, Zoticus Cusson, Charles McCaughan, Ernest Lamontagne, MM. P. Charlebois, M. Randall, Chs. E. Lacoste, R. Viau, John Lynch, G. J. Hébert, W. Bisson, R. Dupuis, E. Leclerc, J. St-Jacques.

Le 2 octobre a été célébré à l'église de St-Henri, le mariage de Mlle Antoinette Lemoyne, fille de M. Jos. Lemoyne à M. Armand Picard, I. C.

Après le déjeuner servi chez M. Lemoyne, l'heureux couple est parti pour New-York.

Nos meilleurs souhaits les accompagnent.

— Les "Royal Egyptian" égalent toutes cigarettes importées — 10 pour 15c. 154-1-g

L'ÉTAT EXACT DES FINANCES MUNICIPALES

Le trésorier de la cité, pour mettre au point certaines erreurs commises au sujet de l'état des finances municipales, a donné la note suivante pour publication :

En 1910, la valeur impossible de la propriété foncière était de \$329,000,000 et celle de la valeur non imposable était de \$119,000,000. En dehors de l'emprunt annuel de \$7,000,000 qui n'a pas été fait et qui ne sera probablement pas fait cette année, la dette consolidée de la ville est de \$55,000,000. L'intérêt à payer sur la dette est de \$2,250,000, mais comme ce chiffre comprend l'intérêt sur l'emprunt de \$7,000,000, il faut en retrancher une somme d'environ \$280,000.

IL EST MORT D'ASPHYXIE

L'enquête tenue par l'assistant-coroner M. Biron sur les causes de la mort du jeune Georges Bindou, a eu lieu hier matin. Comme nous l'avons déjà annoncé Bindou, a été trouvé mort dans l'atelier de la "Hodgson Iron & Tube Co.", près d'une machine.

Le rapport sur l'autopsie qui a été pratiquée sur le cadavre dit que la mort est due à l'asphyxie par suite d'un choc électrique ; les jurés ont rendu un verdict dans ce sens déclarant qu'il n'y avait pas eu de crime.

CONTRE LES EXCES de FATIGUE

Quand vous êtes fatigué à l'excès, que vous ressentez des douleurs dans toutes les parties du corps, que vous êtes nerveux, mal en train, sans appétit, avec douleurs de tête, manque de sommeil, prenez un ou deux

Cachets Gauvin

CONTRE LE MAL DE TÊTE

Gauvin's Headache Wafers

et tout cet excès de fatigue se dissolpe complètement et comme par enchantement : vous vous sentirez à l'aise, avec des forces et de l'énergie.

Cher Monsieur Gauvin, Vos cachets m'ont rendu souvent l'agréable service, non seulement pour mes maux de tête, mais encore pour le surmenage. J'en ai toujours à portée de la main. Votre, A. N. Thibault, Montréal.

En vente partout : 25 cts la boîte. J. A. E. Gauvin, Pharmacien-Chimiste 850 rue St-Catherine-2^e Et, Montréal.

La plus Grande invention du Siècle pour Enrouement, Faiblesse de la Gorge.

Rien n'est découvert jusqu'aujourd'hui qui soit aussi salutaire pour les orateurs publics, ministres, chanteurs et professeurs, que le Catarrhose.

Etant donné son pouvoir de fortifier les cordes vocales, l'on ne peut trop recommander le Catarrhose pour perfectionner la voix de façon merveilleuse. Il fait presque aussitôt disparaître la rudesse ou l'enrouement assurant ainsi à la voix sa clarté et sa splendeur. Le Catarrhose conserve les surfaces muqueuses en parfaite condition et son emploi régulier prévient absolument les rhumes et les irritations de la gorge, — faisant ainsi disparaître la plus grande source d'anxiété du chanteur — le manque de voix. Les orateurs et prima donnas les plus éminents se passent rarement de Catarrhose et accordent franchement à son influence leur force uniforme et leur son brillant.

Un chanteur recommande le Catarrhose.

"J'ai souffert durant plusieurs années de cette terrible maladie connue sous le nom de Catarrhe.

Étant un chanteur de profession, vous pouvez immédiatement comprendre que le catarrhe serait un sérieux obstacle à mon habileté professionnelle.

Il y a un an, je lisais dans le "Progress", un témoignage convaincant d'une personne ayant été guérie de cette maladie, en employant votre invention, envoyé par Dieu, le Catarrhose.

Croyant au mérite du Catarrhose, j'ai essayé. Catarrhose me guérit et a été la cause de mon succès.

Vous êtes libres de vous servir de mon nom s'il soulage quelque malade et je demeure,

"Bob Bixley, New Glasgow, N.E."

M. Bixley est l'un des meilleurs chanteurs et personnages amusants des Provinces Maritimes. Tout le monde le connaît, et son témoignage en faveur du Catarrhose est la meilleure preuve du grand bien que procure le Catarrhose aux personnes souffrant de faiblesse de gorge ou catarrhe.

Un accessoire complet, consistant d'un inhalateur en caoutchouc dur admirablement poli, et un liquide suffisant pour le remplir durant deux mois, coûte un dollar. Vendu par tous les pharmaciens ou envoyé directement à votre adresse par mail, si le prix est envoyé à la Catarrhose Co Buffalo N.-Y., ou Kingston, Ont.

LE BUREAU D'HYGIENE DÉMÉNAGER

L'hôtel de ville. Les bureaux du service seront logés dans des quartiers temporaires en attendant que le nouvel hôtel de ville soit construit.

Le Dr Lachapelle a annoncé, hier matin, que le personnel du service d'hygiène étant trop à l'étroit à l'hôtel de ville, les conducteurs ont décidé de trouver en dehors un immeuble convenable pour l'installer. Cet immeuble n'est pas encore trouvé, mais la décentralisation est décidée et elle aura lieu avant un mois.

On condamne le mystificateur

Roméo Baïno devra payer l'amende, mais il émerge son monde.

Le Finlandais Roméo Baïno, qui a eu l'air de mystifier la police a été condamné par le recorder à une amende de \$5.00 pour tapage.

Quand vint l'heure de payer, le Finlandais fit comprendre par l'interprète que pour avoir les \$5, il devait se retirer dans un local discret.

Croyant à une nouvelle mystification de la part de son homme, le tourneur-clief et l'interprète accompagnèrent Baïno, dans la cellule.

Là au grand ébahissement de ses deux témoins le Finlandais arracha du fond de son pantalon un vingt dollars en or américain. Dans la mystérieuse cachette Baïno avait de cou-sin MILLE DEUX CENTS DOLLARS. C'est une merveille comme travail de couture déclare le tourneur-clief de Tilly et et comme cachette ma foi c'est la première que je vois dans ce genre.

ROYALISTES BATTUS

Ils avaient été trahis par leur indiscret.

Londres, 2 — Une dépêche d'Opport a dit qu'une tentative royaliste pour saisir Oporto, a été commencée à 4 heures, samedi.

Le capitaine du régiment républicain qui avait été approché par les royalistes pour qu'il empoisonne son commandant, a informé la société carbonarienne. Les royalistes, qui s'étaient cachés dans les terrains du Palais de Cristal furent alors découverts. Ils durent se rendre.

Plus de 300 arrestations ont été faites et les prisonniers comprennent des membres du clergé et des marchands.

IL NE SERA PAS CANDIDAT

M. Comtee ne se présentera pas cette année dans Thunder-Bay.

Fort William, Ont., 2 — M. James Comtee, libéral, a déclaré qu'il ne serait pas candidat à la Chambre des Communes à l'élection du 12 octobre et, comme il n'y a pas d'autres candidats pour s'opposer à J. J. Carrich, il sera élu par acclamation, jeudi, le 5.

Dans une lettre aux journaux, M. Comtee dit :

À la suite du changement de gouvernement à Ottawa et à cause du mauvais état de ma santé, je ne suis pas disposé à accepter la nomination.

M. Comtee s'en va dans le sud, pour refaire sa santé. Le district de Rainy River et de Thunder Bay sera donc représenté par J. J. Carrich.

Rapport annuel de la commission du port

L'AUGMENTATION DES REVENUS A ÉTÉ DE PLUS DE \$100,000

Le rapport annuel des commissaires du port a paru samedi ; il contient de fort intéressantes notes sur le développement du port depuis douze ans.

Le 1er mai 1910, l'administration se mit résolue à l'œuvre ; en sept mois d'énormes travaux ont été exécutés, ce sont les plus importants que l'on ait exécutés dans l'histoire du port. On a construit des voies ferrées d'un haut niveau depuis la jette Victoria jusqu'au ruisseau Molson, à Maisonneuve, ce qui permettra aux commissaires de pouvoir faire circuler leurs

locomotives et leurs wagons pendant toute l'année au lieu de sept mois seulement. On a construit douze tunnels conduisant sur les quais. L'écluse No. 2, d'une capacité de 2,000,000 de minots de grain a été commencée le 27 juillet ainsi que le creusement de la partie du fleuve où s'élèvera la cale sèche.

La commission a acheté deux nouvelles locomotives et deux nouvelles dragues ; elle se propose de construire immédiatement quatre hangars permanents sur la jette Tarte. L'augmentation des revenus a été de \$107, 055.06.

Honneur au mérite

Mlles JOSEPHINE DROUIN ET ALICE PROVOST, INSTITUTRICES, REÇOIVENT UNE PGIME DU GOUVERNEMENT POUR LEURS SUCCES DANS L'ENSEIGNEMENT.

Saint Eustache, 2. — Mlle Josephine Drouin, institutrice, de la Petite-Rivière, vient de recevoir du gouvernement une prime de \$20, pour ses succès dans l'enseignement, en 1910-1911. Mlle Drouin a aussi remporté le premier prix, \$30 dans les concours que MM. les Commissaires et M. le curé, organisent entre les institutrices de la paroisse.

Mlle Léa Berthelette, institutrice, de la Petite-Rivière Sud, a reçu du

gouvernement une prime de \$20 pour ses succès dans l'enseignement en 1910-1911. Elle a aussi obtenu le second prix, \$25, dans les concours organisés par M. le curé et MM. les commissaires.

Wotton, 2. — Mlle Alice Provost, institutrice, de Wotton, a reçu du gouvernement par l'entremise de l'inspecteur Turcotte, une prime de \$20 en récompense de ses succès dans l'enseignement de 1910-1911.

LES ASSISES DE SHERBROOKE

ELLES S'OUVRIRONT AUJOURD'HUI, ET SERONT PRÉSIDÉES PAR M. LE JUGE GLOBESKY.

Sherbrooke, 1. — Le terme annuel des assises criminelles du district de Saint-François, s'est ouvert ce matin. Il sera présidé par Sa Seigneurie le juge Globesky.

Il y a dix-sept causes au dossier, dont plusieurs très importantes. Causes ajournées de 1910. — Le Roi vs Médéric Poisson, vol. Le Roi vs Exilia Poisson, vol. Le Roi vs R. D. Isaacs, enlèvement.

Causes de 1911. — Le Roi vs Miles Shannon, inceste. Le Roi vs Samuel Guillemette, tentative de meurtre. Le Roi vs Samuel Guillemette, vol avec effraction. Le Roi vs Tréfort Fortin, vol avec effraction. Le Roi vs Agnès Vachon, vol avec effraction. Le Roi vs Jos. Laflamme, refus de pourvoir à la subsistance de sa famille. Le Roi vs Téléphone Lamontagne, voies de fait. Le Roi vs Frank W. White, vol par détournement. Le Roi vs Hormidas Gatin, escroquerie. Le Roi vs Louis Pontaine, voies de fait. Le Roi vs Jos. T. Garneau, voies de fait et port d'armes illégales. Le Roi vs Jules Perreault, détournement de fonds. Le Roi vs Jos. Lacasse, inceste.

Les compagnies électriques

ELLES TIENDRONT LEUR CONVENTION A ATLANTIC CITY.

On annonce que 3,000 personnes, parmi lesquelles se trouvent les présidents, les principaux officiers et chefs de services des Cies de chas électriques des États-Unis et du Canada vont se rassembler en convention à Atlantic City, du lundi 9 au vendredi 13 octobre.

Le président de l'American Electric Railway Association, sous les auspices de laquelle sera tenue la convention a déclaré : "Ce sera la plus importante assemblée d'employés de Cies de chas électriques qui ait jamais eu lieu. Les délégués viendront de toutes les parties du pays et représenteront un réseau de lignes de 35,000 milles sur lesquelles circulent 75,000 chas, transportent 10 millions de voyageurs par an, le capital total est de 4 milliards de dollars, le total des salaires est de 150 millions, répartis entre 225,000 employés.

On s'y occupera non-seulement des sujets relatifs à l'administration intérieure des compagnies de chas électriques, mais surtout de ceux qui ont trait aux relations des compagnies avec le public en ce qui concerne l'accommodation, la sûreté, les taxes et le bien-être des employés."

LA GYMNASTIQUE OBLIGATOIRE

Les Pères de Sainte-Croix, qui dirigent le collège Notre-Dame de la Côte des Neiges, viennent de rendre obligatoire la gymnastique dans cette institution.

Le collège est fréquenté par plus de trois cents élèves et la nouvelle a été accueillie avec plaisir par le personnel.

Le lieutenant Henri Scott a été chargé de la direction des classes de culture physique dans cette institution.

Cancers et Verrues Enlevés Par un Remède sans Douleur

Tout genre de cancers qui ne peuvent guérir les autres remèdes (il y en a beaucoup) cède rapidement à l'extracteur sans douleur des cancers de l'utérus. En usage dans plusieurs pays depuis quarante ans. La plus grande vente au monde. L'extracteur sans douleur des cancers de l'utérus. Le nom en dit l'histoire. Il fait disparaître les cancers, et ce, sans douleur. Appliquez-le, hier, et vos plaies sont guéries le matin suivant. D'autres peuvent ne pas réussir, mais non l'extracteur sans douleur de Putnam. 25c la bouteille chez tous les pharmaciens. 154-1-w

UNE REQUÊTE A M. BORDEN

A PROPOS DU DÉPARTEMENT DU TRAVAIL ET DE LA "GAZETTE DU TRAVAIL". — LA LOI DES AUBAINS.

A une assemblée des chefs des Unions ouvrières tenue samedi à Montréal il a été résolu de demander à M. R. L. Borden, le futur premier ministre du Canada, de maintenir tel qu'il est actuellement constitué le ministère du travail. On sait qu'il a été réformé, dernièrement que le gouvernement avait l'intention de fusionner ce département à celui du commerce. Les chefs ouvriers sont d'opinion que cette fusion serait dommageable à la masse des travailleurs. On croit qu'il est indispensable d'avoir un ministre responsable pour gérer les affaires d'un département qui a déjà rendu tant de services.

L'un des chefs ouvriers pense que l'on devrait opérer un changement radical dans la direction de la "Gazette du Travail" de façon à ce que les manufacturiers soient intéressés à la publication de nouvelles qui les intéressent.

Les ouvriers paraissent favorables à l'abolition ou du moins à l'amendement de la loi des aubains.

Les pensions pour les veuves

Une intéressante question soumise à la cour Supérieure du New-Hampshire.

Manchester, N. H., 2. — M. Joseph L. Boudreau, surintendant de l'assistance publique, et Mre O. F. Moreau, procureur municipal, sont allés à Nashua, pour exposer devant le juge Chamberlain, de la Cour Supérieure, la question des pensions pour les veuves. Ils désirent savoir si la ville est obligée de subvenir aux besoins d'une famille pendant plus de trois années après la mort de son chef. Si le juge Chamberlain se prononce en faveur des municipalités, celles-ci pourront épargner plusieurs milliers de piastres par année. Le soin de ces familles incombant au comté dans lequel se trouvent ces villes. M. Boudreau dit qu'à Manchester seulement, les épargnes seront de \$400 par mois environ.

Deux graves accusations

Deux franco-américains seraient accusés de meurtres commis en 1901 et en 1909.

Providence, R.I., 2. — Les autorités du Rhode Island croient que Frank L. Beaudry et Edouard Beaudry, autrefois de Pawtucket et actuellement en prison, sont les auteurs du meurtre de l'officier H. D. Moor et de C. E. Randall. Le premier meurtre fut commis en 1901, et le second en 1909. La police croit avoir des preuves de culpabilité contre les deux frères.

IMPORTANTES AMÉLIORATIONS

Le Dr Laberge n'entend cependant pas s'arrêter en route.

D'après le rapport du Dr F. J. Laberge, médecin officier de santé de la ville, le nombre des fosses d'aisances placées sur la propriété a diminué depuis les annexions de 11,401 à 2,846, dans tout Montréal.

On voit que c'est un progrès considérable réalisé ; mais le Dr Laberge n'entend pas s'en tenir là. La disparition totale des fosses d'aisances est en effet de la plus stricte nécessité en point de vue de la salubrité publique.

MORT HORRIBLE D'UN ENFANT

UN BAMBIN DE QUATRE ANS PERIT DANS LES FLAMMES.

Hier matin, un petit garçon de quatre ans, Aimé Forget, en jouant avec des allumettes, a trouvé la mort au No. 23 rue St-Philippe, à St-Henri. Pendant que sa mère était sortie sur la galerie, le petit malheureux mit le feu dans une boîte remplie de papier, les flammes l'envelopèrent en un instant et atteignirent deux lampes remplies d'huile, qui firent aussitôt explosion. Les cris de la victime firent accourir sa pauvre mère, qui se précipita à son secours, en même temps un voisin donnait l'alarme aux pompiers de la brigade de St-Henri, qui en moins de vingt minutes eurent éteint les flammes. Mais l'enfant avait tellement aspiré de la fumée qu'il en est mort suffoqué.

Le coroner, mis au courant, a disposé du corps sans convoquer de jury.

LES GRÈCS DE MONTREAL

ILS SONT PRÊTS A REPONDRE A L'APPEL DE LEUR PATRIE.

La colonie Grèque établie à Montréal a manifesté son intention d'aller combattre pour la mère-patrie. Au premier appel, des milliers seront prêts à partir.

Des réunions ont lieu à cet effet et l'on se propose d'agir aussitôt que la guerre aura été déclarée à la Grèce, par la Turquie.

LE SOULAGEMENT EST RAPIDE

Mais la Guérison est Certaine

NAPOLEON VAILLANCOURT PARLE DES PILULES DE DODD POUR LES ROGNONS.

Elles guérissent bientôt ses dérangements de rognons et, depuis six mois, il n'y a aucun signe de leur retour.

Ste-Anne des Monts, Co., Gaspé, Qué., 2 Oct., (Spécial) — "Il y a six mois que je suis guéri et je n'ai eu aucune sensation de mal". C'est ainsi que Napoléon Vaillancourt, un résident bien connu de cet endroit, donne témoignage que les Pilules de Dodd pour les rognons, non seulement donnent un soulagement rapide aux personnes qui en souffrent, mais chassent cette maladie, la cause et ses suites, et la guérissent complètement.

Que M. Vaillancourt souffrait de la maladie des rognons, tout le monde le sait, qu'il en soit aussi guéri, c'est évident, ce sont les pilules de Dodd pour les rognons qui ont donné ce résultat.

"Mes reins me fatiguaient, comme mon cœur et mes rognons, et mes membres avaient des crampes", déclare M. Vaillancourt, en racontant son expérience. Tout cela est maintenant disparu et il est un homme solide et en bonne santé. Êtes-vous surpris qu'il recommande les pilules de Dodd pour les rognons. Les Pilules de Dodd guérissent rapidement et permanentement parce qu'elles vont directement à la racine du mal. Elles agissent directement sur les rognons, elles ne manquent jamais de guérir. 154-1-g

FRANCO-AMÉRICAIN AU DE SENATEUR

Woonsocket, R. I., 2 — Nous lisons dans "La Tribune" :

"Ils sont nombreux les chefs républicains qui voudraient offrir la candidature au sénat à un Franco-Américain, afin de conserver le siège aux républicains. Parmi les hommes en vue, dont les noms ont été mentionnés, nous citerons aujourd'hui : M. Frédéric Dulude, un homme d'affaires bien connu, un républicain de la vieille école, un homme de prestige ; M. J. B. A. Savard, ex-député à la législature où il obtint l'érection d'un arsenal à Woonsocket ; M. J. S. Blondin, un jeune qui déjà fait sa marque, un homme solide qui ferait certainement bonne figure au sénat.

Missions d'Afrique

Un groupe qui s'intitule "Amis des Missions", vient de faire imprimer aux ateliers de l'"Action Sociale", à Québec, une brochure de 125 pages, ornée de vignettes, qui contient de nombreux récits de missionnaires et de religieux, la plupart canadiens, de leurs travaux et de leurs voyages dans le continent noir.

On y trouve d'intéressants renseignements sur l'œuvre des Pères Blancs, qui ont recruté chez nous bon nombre de collaborateurs et de collaborateurs ; et ce lien de famille qui rattache un grand nombre de nos concitoyens à ces missions, rendra très populaire ce petit volume.

Il est intitulé : "Pour les Missions, L'Apostolat en Afrique ; et se vend 20c.

AUTO-TAXI

Telephone Est 1700

MAGIC

BAKING POWDER

FAITE AU CANADA

NE CONTIENT PAS D'ALUM

SE CONFORME À LA HAUTE QUALITÉ DES PRODUITS DE GILLET.

THE GILLETTE COMPANY

MAGIC BAKING POWDER

NEW STYLE LABEL

154-1-g-26

CHEZ LES OUVRIERS

Neuf clubs ouvriers et plusieurs unions ouvrières étaient représentés, hier, à l'assemblée régulière du comité général du parti ouvrier ; M. G. R. Brunet présidait. On adopta d'abord les lettres de créances accordées aux délégués suivants :

MM. H. Paquin, Charlemagne Rodier, Jos Saint-Hilaire, P. Paris et J. A. Lefebvre, du club ouvrier St-Louis ; Zoticus Léprieux, H. A. Foucher, C. Lavallée, H. Craig et R. Bouchard, du club ouvrier Saint-Laurent ; Alphéus Mathier, et G. B. Monzer, de l'union No. 470 des conducteurs de la B. and S. W. U. qui s'est récemment affiliée au parti ouvrier.

On procéda comme suit à la nomination et à l'élection du bureau exécutif pour le nouveau terme. MM. Gustave Franch, secrétaire général, et Richard Lynch, trésorier, ont été élus au même poste, par acclamation.

Pour la charge d'assistant secrétaire général, MM. L. M. Dupont, président du club ouvrier de la Partie nord, et Raoul Desjardins, président du club ouvrier Rosemont, furent mis en nomination.

M. Raoul Desjardins a été élu par 31 voix contre 23 à M. Dupont.

Pour le poste de secrétaire-financier, MM. Asa Filiatault, des ferblantiers couvreurs, et A. Lamarche, du club Mont-Royal, furent mis en nomination.

M. A. Filiatault a été élu par 31 voix contre 24, à son concurrent.

Pour la charge d'agent de littérature, MM. L. M. Dupont, président du club ouvrier de la partie nord, et Gédéon Martel, président du club ouvrier Mont-Royal, furent mis en nomination.

M. Gédéon Martel a été élu par 26 voix contre 24 à son adversaire.

MM. Jimmy Guilbault, du club ouvrier Lafontaine, Jos Daguerre, du club ouvrier Mont-Voyal, et A. Neert du club ouvrier Maisonneuve, furent mis en nomination pour la charge d'auditeurs : MM. J. Guilbault et J. Daguerre ont été élus.

L'élection sera continuée à la prochaine séance pour les autres officiers et pour la formation des comités.

RAPPORTS.

Les clubs ouvriers Saint-Louis, Mont-Royal, Lafontaine, Maisonneuve, Sainte-Marie, Saint-Laurent, de la partie Nord, et Rosemont présentèrent des rapports qui furent tous acceptés.

Le comité de l'excursion du parti ouvrier à Valleyfield, et le comité électoral présentèrent également leurs rapports. Ils furent acceptés, et les comités, ayant terminé avec succès, et à la satisfaction du parti, la mission pour laquelle ils avaient été élus furent déchargés, avec félicitations et remerciements.

LE MONUMENT RODIER.

Au chapitre des correspondances, le club ouvrier Saint-Laurent demanda des informations au sujet de l'œuvre du monument Rodier. M. G. R. Brunet, qui est membre du comité Rodier donna les explications demandées : il fit connaître ensuite que le comité s'assemble tous les premiers mardis de chaque mois, au Temple du Travail, et que les délégués des unions sont toujours les bienvenus, quand ils se présentent à ces séances.

M. G. R. Brunet exprime le vœu que les unionistes, et les membres du parti ouvrier travaillent avec plus d'ardeur encore à la réalisation du projet, cher à tous, d'élever un monument à feu J. A. Rodier.

En conséquence, il est résolu, par la proposition de MM. Franch et Kelly que "les membres du comité du monument Rodier, qui représentent le comité général, reçoivent mission de visiter les neuf clubs ouvriers existants, actuellement, dans le but d'activer la propagande en faveur de l'œuvre du monument Rodier."

UN NOUVEAU CLUB OUVRIER

Une requête portant une soixantaine de noms de citoyens du quartier Laurier, parmi lesquels MM. A. Authier, Deslaurier, Berthiaume, Sarrazin, etc., demandant au comité général l'autorisation de fonder, dans la partie sud du quartier Laurier, un nouveau club ouvrier.

La discussion s'engagea au sujet du nom qu'on devait donner à ce club. Les fondateurs avaient songé d'abord à l'appeler le club ouvrier VERVILLE, mais le député de la division Maisonneuve, consulté à ce sujet, demanda à ce qu'on prit un autre nom. D'ailleurs on a fait remarquer que les clubs ouvriers ne devaient pas porter le nom d'un personnage vivant. Le nom du club ouvrier du quartier Laurier Sud sembla alors le plus approprié. Finalement, la requête est référée au comité de propagande, qui est chargé d'installer ce club, et de l'affilier régulièrement au comité général du parti ouvrier.

Des manquements graves à la discipline générale du parti par certains délégués firent aussi l'objet d'une violente discussion. M. J. A. Masse,

pour avoir accepté d'être candidat aux dernières élections fédérales, sans y avoir été autorisé, et déchu de ses droits, dans le parti ouvrier, et son nom est rayé des listes. Un comité spécial a été nommé avec mission de voir à ce que les règlements disciplinaires du parti soient rigoureusement observés, et les manquements sévèrement réprimés.

La prochaine séance aura lieu le premier dimanche de novembre.

AVIS OFFICIEL. — Mardi prochain, 30 octobre, et à l'avenir, l'union No. 116 des ferblantiers-couvreurs tiendra ses assemblées régulières au temple du Travail, No. 303 rue Saint-Dominique.

Par ordre, C. BERTRAND, Secrétaire.

Le club ouvrier Saint-Louis a tenu son assemblée régulière au Temple du Travail, et il a procédé à l'élection de ses officiers pour un

UN SURSIS A NOS ABONNES SPECIAUX DE LA CAMPAGNE

Au cours de la campagne électorale qui vient de prendre fin, vous avez reçu le "Canada" à des conditions des plus avantageuses.

Nous vous offrons le privilège de le recevoir jusqu'au 1er janvier 1912 sur remise de la somme de 25 cents avant le 15 octobre (ou jusqu'au 1er avril pour l'hebdomadaire).

Le "Canada", organe des libéraux, offre une information politique de premier ordre.

Hors du domaine politique, le "Canada" offre à ses lecteurs un service complet de dépêches et de nouvelles, une page de rédaction soignée en tous points, des informations financières et commerciales uniques, le prix du marché pour les produits de la ferme, une page sportive, d'intéressantes reproductions littéraires; le "Canada" publie aussi un feuillet du plus vif intérêt.

Lisez et faites lire le "Canada".

Un meeting d'aviation au Parc Delorimier

MONSIEUR ROMAIN GRESSIER, QUI A DÉFIÉ MESTACH, EST ARRIVÉ À MONTREAL ET DÉPOSE \$5,000 ENTRE LES MAINS DES PROMOTEURS DU MEETING POUR DÉFIER LES AVIATEURS QUI VOUDRONT SE PRÉSENTER. — PLUS DE \$15,000.00 DE PRIX SERONT DISTRIBUÉS.

Du 6 au 11 octobre au grand parc populaire.

Monsieur Romain Gressier avait, on s'en souvient, adressé il y a quelques jours une lettre au "Canada", dans laquelle il défiait Mestach sur le parcours Ottawa-Montreal. N'ayant pas reçu de réponse, M. Gressier, dans le plus grand secret, était arrivé à Montréal.

L'idée de M. Gressier était d'attendre l'annonce du départ d'Ottawa de M. Mestach de se rendre par la voie aérienne au devant de ce dernier, et de le battre de vitesse en revenant à Montréal avant lui.

Pour mettre son projet à exécution M. Gressier avait dû envoyer à Ottawa et aux États-Unis, des agents sur qui il croyait pouvoir compter, et qui avaient mission de le tenir au courant de tout ce que faisait M. Mestach.

Que s'est-il passé?... depuis trois jours ni M. Gressier ni le comité d'organisation ne savent où est M. Mestach.

Celui-ci a-t-il été victime d'un accident?... on a-t-il tout simplement en peur de son adversaire, c'est ce que M. Gressier cherche actuellement à savoir.

Comme ce dernier est homme de décision, il s'est rendu auprès des sportsmen qui voulaient organiser un meeting, et leur a proposé de déposer

entre leurs mains \$5,000 en garantie du défi qu'il lance à tout aviateur susceptible de le rencontrer à Montréal du vendredi 6 au mardi 11 octobre, étant obligé de quitter notre ville à cette date pour d'autres engagements.

Nous aurons donc, grâce à l'esprit sportif de M. Gressier, un meeting d'aviation qui dépassera certainement en intérêt tout ce que l'on a vu jusqu'à ce jour.

C'est la première fois, croyons-nous, qu'un aviateur lance un défi aussi formel à ses concurrents; certainement de nombreux aviateurs le rejoindront, et nous assisterons ici à de belles luttes.

Le comité d'organisation a réuni déjà plus de \$10,000 pour les prix. M. le maire Guérin, M. l'évêque Dandurand, le "Canada", la "Presse", la "Patrie", le "Star", la "Gazette", la "Witness", le "Devoir", le "Herald", en somme, tous les journaux de Montréal et de nombreux sportsmen ont donné largement leur contribution.

Dès qu'aux États-Unis les aviateurs vont avoir connaissance de ce meeting, ils vont envoyer leurs adhésions et nul doute, qu'avant peu, le meeting de Montréal réunisse un lot d'aviateurs merveilleux.

Appareil frigorifique au marché Bonsecours

LES COMMISSAIRES DEMANDENT L'OPINION DE L'INSPECTEUR DES PRODUITS ALIMENTAIRES.

Il y a quelque temps déjà, les bouchers du marché Bonsecours ont présenté une requête au Bureau des Commissaires, demandant pour ce marché l'installation d'un système frigorifique à air froid.

Leur requête était fortement appuyée par M. J. E. A. Biron, surintendant des marchés de la ville.

La compagnie M. L. & P. en outre, proposait d'installer à ses frais et dépens cet appareil en laissant à la ville un certain pourcentage sur les recettes perçues.

Depuis, cette requête est restée sur le bureau des Commissaires qui ont finalement résolu de demander l'opinion du Dr McCaig sur ce sujet.

Un vol des plus audacieux

HIER SOIR, DES CAMBRIOLEURS PENETRENT DANS UNE MAISON DE LA RUE SHERBROOKE, ALORS QUE LES OCCUPANTS ÉTAIENT À SOUPER. — ILS FONT UN RICHE BUTIN.

Un vol d'une audace peu ordinaire a été commis hier soir dans une résidence de la rue Sherbrooke vers les 8 heures du soir. Pendant que les occupants étaient à souper, un ou deux voleurs ont pénétré dans la maison, ont gagné l'étage supérieur et ont fait main basse sur des bijoux évalués à environ \$2,000, qui étaient dans une chambre.

Le coup a été si habilement fait

que personne n'a entendu le moindre bruit dans la maison; ce n'est que par le désordre qui régnait dans la chambre que l'on s'est aperçu du vol. Immédiatement les détectives ont été appelés, mais aucun indice n'a pu être trouvé, qui aurait donné aux agents la moindre piste. C'est un des vols les plus audacieux qui aient été commis dans Montréal, depuis longtemps.

CETTE QUESTION D'EXPROPRIATION

L'EXPROPRIATION DES RUES SHERBROOKE, VINET ET BOYCE MENACE DE S'ÉTENDRE.

Hier après-midi, les commissaires nommés pour régler la question d'expropriation des rues Sherbrooke, Vinet et Boyce, à la Longue Pointe, se sont réunis sous la présidence du conseiller Dupuis, et ont continué la besogne commencée dans la matinée, sans en arriver définitivement à un grand résultat.

On a entendu les témoignages de l'ancien maire Wilhelm, de l'évêque Larivière ainsi que celui de plusieurs personnes interrogées déjà précédemment. Les opinions naturellement sont diamétralement opposées quant à la valeur du prix du terrain.

Finalement, l'avocat de la ville, M. Jarry, a déclaré sa preuve conditionnellement finie.

On entendra la contre preuve mercredi prochain. D'après l'opinion du président de la Commission lui-même, cette question sera difficile à régler et il serait bien préférable que la ville et la "Canada Cement Co." en arrivent à un accord préalable, avant que les arbitres nommés la tranchent irrémédiablement.

LA MAIN D'OEUVRE SE FAIT RARE

Il paraît que les ingénieurs et entrepreneurs d'un aqueduc en construction à Lachute se trouvent dans un assez curieux embarras. Ils n'ont pu se procurer d'ouvriers nécessaires, même en s'adressant à M. Payette, du bureau de placement provincial. Il y a donc de l'ouvrage en abondance pour qui veut travailler.

UN NOUVEAU PARC

M. J. A. Godin, architecte, a reçu l'instruction des Commissaires de la ville de préparer les plans du parc, que l'on se propose de faire à Notre-Dame-de-Grâce.

UNE BANDE DE TIRE-LAINE

OPERE AVEC AUDACE DANS NOTRE VILLE.

Il semblerait qu'une épidémie de vol dans les tramways se soit depuis quelques temps abattue sur Montréal. Les plaintes se font nombreuses; les détectives sont sur les dents; mais ils ont à faire à des voleurs de métier, car si habiles que soient nos agents, les vols continuent.

On remarque que les endroits préférés des pickpockets, sont les coins de rues où la foule se masse pour attendre les tramways; on remarque aussi que les préférences de ces messieurs de la pègre vont à des dames, dont les mains sont encombrées de paquets, rendant facile ainsi l'accès aux réticules des dames où elles mettent leur argent.

Nous croyons donc pouvoir dire que nous avons des pickpockets.

La saison a été fructueuse

Nos compagnies de chemins de fer ont fait de belles recettes au cours de l'été.

Aux bureaux des compagnies de chemins de fer Pacifique Canadien, Grand Tronc, Nord Canadien, Boston & Maine, comme à l'Intercolonial, on nous informe que la saison des vacances qui vient de se terminer a été la plus fructueuse, au point de vue du nombre des touristes qui ont jamais été enregistrés.

La colonisation dans l'Abittibi

MGR LATULIPPE, ACCOMPAGNE DE M. L'ABBE IVANHOE CARON, ET DE M. PICHET, DU SERVICE DES TERRES DE LA COUROSSE, S'EN VA VISITER CETTE GRANDE REGION, POUR Y FIXER DES LOCALITES DE FUTURES EGLISES, AUTOUR DESQUELLES SE FONDERONT D'IMPORTANTS VILLAGES.

M. l'abbé Caron, du département de la colonisation, mines et pêcheries, partira jeudi de cette semaine pour les lointaines régions de l'Abittibi. Une centaine de colons de la province et des États-Unis feront le voyage jusqu'à Ville-Marie, d'où ils seront dirigés vers les divers cantons.

Mgr Latulippe, vicaire apostolique du Territoire, M. G. Pichet, chef du service forestier, feront le voyage en même temps que M. l'abbé Caron.

On sait que le gouvernement provincial a fait arpenter et a mis en vente de vastes cantons qui longent la voie du Transcontinental.

Le but de ce long voyage est, pour Mgr Latulippe, de fixer les localités de quelques églises qui seront construites dans les centres déjà habités et qui promettent de devenir des villages importants, grâce à la qualité exceptionnelle du sol et aux avantages

que le Transcontinental National offrira aux colons, au point de vue des communications et du transport. Les arpentages sont actuellement terminés depuis la frontière interprovinciale jusqu'à la rivière Bell.

M. l'abbé Caron nous dit que la demande de terrains sur la rivière Hawke est toujours considérable, mais elle le sera bien davantage quand la région sera plus connue.

Le voyage au pays de l'Abittibi, à cette saison de l'année, se fait dans des conditions assez pénibles. Le trajet se fait en canot, sur de vastes rivières ou des lacs d'une étendue très considérable. Les portages sont nombreux, ce qui indique qu'il doit y avoir des pouvoirs de grande valeur. Le voyage durera près de deux mois.

On parle d'une grande excursion qui aurait lieu le printemps prochain au pays de l'Abittibi pour l'avantage de ceux qui veulent s'y établir.

Mort tragique d'un gardien de nuit

EN ALLANT PRENDRE SON TRAMWAY, ADRIEN TROTIER EST TUE. — ON NE SAIT COMMENT L'ACCIDENT S'EST PRODUIT.

Un regrettable accident qui a causé la mort d'un homme est arrivé hier après-midi vers 4 heures sur la rue Notre-Dame-Ouest, près Ste-Marguerite, à St-Henri.

Adrien Trotier, qui est gardien de nuit pour le compte de M. C. A. Deakin, entrepreneur, quittait son domicile, 303 rue St-Ambrise, pour aller occuper son poste à un des chantiers de son patron, aux coins des rues Sherbrooke et Stanley. Trotier devait prendre le tramway sur la rue Notre-Dame; comment l'accident est-il arrivé? L'enquête qui se fera chez le coroner aujourd'hui saura sans doute établir les faits.

Plusieurs versions nous ont été données; d'après les uns, Trotier, qui était invalide, aurait manqué le marchepied et aurait roulé sous le tramway; d'autres ont su nous dire que Trotier a été frappé par un tramway venant en sens inverse.

Trotier a été relevé et transporté à l'hôtel St-Germain où l'ambulance de l'hôpital Western est venue le recevoir.

Rendu à l'hôpital les médecins ont constaté que Trotier souffrait d'une blessure à la tête et avait le poignet presque sectionné, blessure par laquelle il perdait beaucoup de sang. Malgré tous les soins Trotier rendait le dernier soupir une demi-heure après son arrivée à l'hôpital. Son corps a été transporté à la morgue.

Trotier laisse une femme et cinq enfants en bas âge. Le malheureux gardien de nuit avait été il y a deux ans victime d'une explosion de dynamite où il avait perdu un bras. C'est depuis cette époque qu'il était gardien de nuit.

UNE MORT SUBITE

UN OUVRIER EST TROUVÉ MORT DANS SA CHAMBRE PAR LE MAÎTRE DE SA PENSION.

Un journalier Alfred Bourque, âgé de 23 ans est mort subitement dans sa chambre au No 1136 rue Ontario Est où il pensionnait chez M. Langevin, épicière.

Le corps a été transporté à la morgue après la découverte du cadavre hier après-midi. Le coroner tiendra une enquête sur ce cas aujourd'hui.

La ville protestée

Un propriétaire demande l'ouverture de l'avenue Monkland.

M. L. J. Brodie a fait signifier ces jours derniers à la ville un protesté afin qu'elle fasse une ouverture avenue Monkland, dans le quartier Notre-Dame-de-Grâce.

Il prétend qu'une propriété qu'il a fait construire sur cette avenue souffre de dommages considérables du fait même qu'on n'a pas ouvert cette avenue.

Le cercle Laval de l'A.C.J.C.

Ce soir à 8 heures aura lieu à l'Université Laval la réunion d'ouverture du Cercle Laval de l'A.C.J.C. Il s'agira de réorganiser les forces du cercle.

Par ordre, GUSTAVE LACASSE, Président.

CHAMBRE DE COMMERCE

Mercredi prochain, à 3.30 heures de l'après-midi, il y aura assemblée générale mensuelle de la Chambre de Commerce au No 76, rue St-Gabriel.

Plusieurs questions intéressantes y seront traitées.

Messieurs les membres, en général, sont priés d'en prendre note.

LES PLANS DES NOUVELLES CASERNES DE POMPIERS

Les architectes Monbriand et Trudel, qui sont chargés de dresser les plans des casernes de pompiers de la rue Saint-Dominique et Saint-Hubert, ont fait ces jours derniers aux Commissaires, pour les avertir qu'ils mettent actuellement la dernière main à ces plans et qu'ils leur seront soumis à brève échéance.

M. L. J. ETHIER EST RETABLI

M. L. J. Ethier, avocat en chef de la ville, était hier à ses bureaux, où il a passé une bonne partie de la journée. M. Ethier semble en excellente santé et parfaitement remis de la grave indisposition dont il a souffert dans le courant de l'été.

DECES
FILIATRAULT. — En cette ville le 3 du courant, à l'âge de 75 ans, est décédé Dame Philomène Léonard, épouse de Jean-Baptiste Filiatrault. La défunte était célibataire.
Les funérailles auront lieu mercredi, 4 octobre. Le convoi funèbre partira de la demeure de son gendre, M. Ovide Amyot, 765 rue Huntly à 7.45 heures pour la gare du Mile End, et de là par le train de 8.30 pour Sainte-Rose, où aura lieu le service funèbre.
Les parents et amis sont priés d'assister sans autres invitations. 154-1-D

OU L'INCHER ?

Café Krausmanner, 87, rue St-Jacques

Bière en fût et en bouteille Würsburger, Holbran, Pilsener et Knimbacher. Lunch de 12 à 3 h. p.m., à la carte jusqu'à 8 h. p.m. SOUS-PRIS SUR LE POUCE JUSQU'À MINUIT.
Salle à dîner spéciale au deuxième étage pour dames et messieurs.

ETABLIS EN 1885

A. JETTE & CIE

Courtiers et experts en propriétés. Argent à prêter sur terre et terrains hypothéqués. Propriétés et terrains à vendre. Collections, Achats et ventes de Crânes et d'Avant d'Argent sur Liste de Crédits. 69 RUE ONTARIO EST, Coin Beaudry, Montréal. Téléphone Bell Est 1768. 154-1-D

HOTEL ARBOUR

LETOURNAU & DESORMIERES, Prop. Liqueurs et cigares de 1er choix, 185 et 187, Boulevard St-Laurent. Tél. Bell Est. 4810, Montréal. 202-1-D

GENDREAU & GENDREAU

Chirurgiens-Dentistes. 117 ST-DENIS, COIN DORCHESTER. Tél. Bell Est 2910.
Dr J.G. A. GENDREAU | Dr CONRAD GENDREAU

NOUS DENTS sont les belles, naturelles, et autres gratifications. Les séances de matinées du THEATRE PARISIENNA, rue St-Denis, près rue Cadieux.
Sur production du coupon ci-dessous, vous serez admis gratuitement à ce théâtre populaire.

COUPON

Admettant une dame gratuitement aux matinées du Théâtre PARISIENNA.

154-1-D

A VOUS MESDAMES

Vous êtes invitées durant la prochaine quinzaine à une série de matinées de l'Opéra de la rue St-Denis, près rue Cadieux. Sur production du coupon ci-dessous, vous serez admis gratuitement à ce théâtre populaire.

BEL ACTE DE COURAGE

Le constable Germain du poste central a accompli hier vers 12 heures 30 un acte de bravoure qui lui a valu les félicitations des personnes qui en ont été témoins. De service à l'intersection des rues St-Jacques et McGill, le constable Germain s'occupait de régler la circulation des voitures et piétons sur cette artère de la ville, une des plus mouvementées, quand des cris poussés par la foule attirèrent son attention: du côté ouest de la rue St-Jacques, arrivait à fond de train, sans conducteur un attelage de la "Emerald Spring Water Co.", dont les chevaux avaient pris le mors aux dents. N'écouter que son courage, Germain se lance à la tête d'un des chevaux et grâce à sa force herculéenne réussit à le faire tomber, arrêtant de la sorte l'autre cheval.

Le constable Germain fut immédiatement entouré d'une foule énorme qui se fit un devoir de féliciter le courageux constable.

Un moment après arrivait le propriétaire de l'attelage qui lui aussi remercia chaleureusement Germain d'avoir par sa bravoure évité des malheurs.

L'ASSOCIATION ST- JEAN-BAPTISTE

Une assemblée générale spéciale des membres de l'Association St-Jean-Baptiste sera tenue au Monument National, le jeudi, 5 octobre 1911, à 8 heures, pour recevoir les rapports des diverses commissions d'étude et les suggestions des sociétaires touchant le bien général de notre association, pour amender les règlements en force, s'il y a lieu et arrêter le programme de la saison prochaine.

La importance de cette assemblée, nous prions instamment tous les membres de l'Association d'y assister.

Par ordre, G. A. MARSAN, Secrétaire-général.

DES IMMIGRANTS POUR L'OUEST

Environ trois cents passagers débarqués du "Sutaria", à Québec, sont arrivés hier soir à la gare Bonaventure, en route pour l'Ouest.

Quelques centaines d'autres, venus par les paquebots des lignes Allan et Dominion sont partis dans la soirée pour la même destination.

Il n'est pas probable que le nombre des immigrants qui nous arriveront d'Europe d'ici à la clôture de la navigation soit bien élevé. Tel qu'il est actuellement le chiffre des nouveaux arrivés constitue un record au point de vue du nombre et de la qualité, comme futurs citoyens du Canada.

AVEZ-VOUS DES SAPHIRS

LES

DETUIRA